

Année universitaire 2019-2020

Master MEEF

Mention 2nd degré- Sciences économiques et sociales

2^{ème} année

Comment assurer la continuité pédagogique en cas de force majeure ?

Le cas du COVID-19

Présenté par : Arthur Chiry

Encadré par : Philippe Watrelot, Bénédicte Chevit et Laurence Bénaim

Remerciements

Il est de tradition, lors de la rédaction d'un mémoire en M2, d'écrire un petit texte de remerciements. C'est avec plaisir que je me prête à cet exercice en remerciant l'ensemble des personnes sans qui je n'aurais jamais eu la chance d'écrire ces quelques mots. Je voudrais donc remercier le professionnalisme, la rigueur et la générosité de nos principaux formateurs. Merci à Philippe Watrelot et Bénédicte Chevit de nous avoir accompagnés, conseillés et motivés durant ces deux années. Merci à Laurence Bénaim également pour ses précieux conseils cette année.

Merci à l'ensemble de notre petite promotion pour ces bons moments qui contribueront à embellir mes souvenirs de ces deux années.

Merci enfin à Pauline André, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

C'est avec un petit sourire et un grand pincement au coeur que j'écris ces quelques lignes qui sonnent comme une note de fin en raison de ce contexte particulier.

En somme, un grand merci à tous ceux qui m'ont permis d'entrer dans ce beau métier !

Sommaire :

Introduction

I/ La continuité pédagogique et la place du numérique

A) Qu'est-ce que la continuité pédagogique ? A quoi sert-elle ?

1. Le principe de continuité du service public et la continuité pédagogique
2. Continuité pédagogique et enseignement à distance : un tandem pour maintenir le lien entre le professeur, l'élève et le savoir
 - 2.1. *L'enseignement à distance, une histoire de support*
 - 2.2. *Les impacts de l'enseignement à distance sur le « triangle pédagogique »*

B) L'importance du numérique pour assurer la continuité pédagogique : quels outils pour enseigner à distance ?

1. Le numérique, quels apports pour l'école ?
 - 1.1. *Le numérique au service de l'école et des apprentissages*
 - 1.2. *Le numérique, des pré-notions à l'épreuve de la science*
 - 1.3. *Le numérique à l'école, des apports conditionnés à l'environnement pédagogique*
 - 1.4. *Analyser l'utilisation et l'apport des outils numériques à l'école permet de mieux appréhender leur utilisation hors école*
2. Un panel d'outils numériques : de l'école en classe à l'école en ligne
 - 2.1. *Partager*
 - 2.2. *Communiquer et interagir*
 - 2.3. *Etre en activité, s'exercer*

II / Mise en place de la continuité pédagogique et de l'enseignement à distance : du protocole à sa mise en place

A) Les problématiques et défis qui s'imposent lors de la mise en place de l'enseignement à distance

1. La question des inégalités d'accès aux matériels numériques et à Internet
2. Les inégalités ne se réduisent pas à l'accès au matériel numérique et à internet
3. Mobiliser tous les élèves et susciter leur intérêt
4. Les évaluations et la notation
5. L'organisation et la mise en place de la continuité pédagogique : multiplicité des plateformes et cohérence interdisciplinaire
6. Prendre en compte la charge de travail
7. Consolider ou acquérir : le dilemme de la continuité pédagogique

B) Le protocole et sa mise en oeuvre

1. Organisation générale et outils mobilisés
2. Exemple d'une semaine type
3. Justification du protocole mis en place
4. Ce qui a fonctionné et n'a pas fonctionné : retour et analyse

Conclusion

Introduction :

« Dès lundi, et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les universités seront fermés ». Nous sommes le Jeudi 12 mars, il est 20 heures. 25 millions de français attendent l'allocution du président de la République concernant ce qui semble être l'une des plus importantes crises sanitaires mondiale depuis un siècle. Une audience historique, à la hauteur de la période.

25 millions de français qui se questionnent sur le contenu de ces annonces. 25 millions de français qui s'inquiètent d'un éventuel confinement et de tout ce que cela implique. 25 millions de français qui espèrent donc avoir des réponses à leurs interrogations.

La marseillaise retentit; le palais de l'Élysée, éclairé, apparaît. Puis, le visage d'Emmanuel Macron, l'air grave, fixe la caméra et derrière elle les millions de français en train de le regarder.

Les annonces se succèdent et à 20h07 une mesure va susciter la joie chez les plus jeunes, l'inquiétude et l'appréhension chez les parents et le personnel de l'Éducation nationale : la fermeture de tous les établissements scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Fermeture jugée indispensable par les experts pour tenter de ralentir l'épidémie du nouveau coronavirus, qui porte le nom de COVID-19. Nouveau car les coronavirus, qui doivent leur nom à la forme de couronne qu'ont les protéines qui les enrobent, sont des virus ayant déjà affectés l'homme. Néanmoins, inédit car le COVID-19 semble se répandre bien plus vite que ses prédécesseurs. Les pays, un à un, se trouvent contaminés et prennent des mesures plus ou moins drastiques pour tenter de contenir l'épidémie. La fermeture des établissements scolaires en fait partie et l'explication est simple : les plus jeunes, peu symptomatiques, peuvent être porteurs sains et contaminer les autres. Ils deviennent alors l'un des vecteurs de transmission les plus importants du COVID-19.

C'est dans ce contexte particulier que le jeune professeur que je suis, mais aussi l'ensemble du corps enseignant, nous sommes vus confronter à une interrogation : comment allons-nous assurer notre mission ? Car la fermeture des écoles ne signifie en rien l'abandon de l'école. Le savoir enseigné doit pouvoir se diffuser au delà de son lieu traditionnel. C'est l'essence même de la notion de continuité pédagogique, et c'est un défi de taille.

Dans ce cas précis, la fermeture des écoles et l'exigence de la continuité pédagogique pose la question de l'enseignement à distance, sorte de télétravail adapté aux exigences de

l'Éducation nationale. Car le défi ne consiste pas seulement à « transmettre un savoir » à distance, il consiste à le faire de manière pédagogique et didactique. En effet, comment enseigner et apprendre dans ces conditions inédites ? Comment transmettre un savoir dans des conditions où l'enseignant ne contrôle ni l'espace et le temps ?

Comment l'enseignant peut-il s'assurer que le savoir qu'il transmet va être réceptionné, compris, intégré, approprié par l'élève ? Et quels sont les moyens à la disposition des enseignants et des élèves pour pouvoir communiquer, enseigner et apprendre à distance ?

Ces questionnements se sont imposés à tous en l'espace d'une soirée, laissant devant nous un horizon court pour pouvoir y répondre et mettre en place un protocole adapté.

Néanmoins, ces questionnements certes essentiels m'ont aussi paru passionnants et c'est pour cela qu'en pleine épidémie de coronavirus, alors même que mon mémoire sur les prophéties auto-réalisatrices était bien avancé, j'ai décidé de tout arrêter pour me consacrer à un nouveau sujet : « Comment assurer la continuité pédagogique en cas de force majeure ? Le cas du COVID-19 ».

Un mémoire doit être inscrit dans une logique de réflexion sur nos pratiques, et c'est bien ce que je compte faire au fil de ces pages. Apporter une réflexion sur la continuité pédagogique, et donc sur l'enseignement à distance, me paraît important car il est rationnel de penser qu'il est probable que nous soyons encore, au cours de notre carrière, confrontés à ce genre de situation. Ce contexte doit donc permettre de nous poser les bonnes questions et d'essayer d'établir un protocole d'enseignement à distance en prenant en compte les problématiques de cet enseignement mais aussi en prenant en compte, à posteriori, ce qui a bien fonctionné et ce qui est à revoir. C'est dans cette logique que j'ai façonné ce mémoire.

Ainsi, dans un premier temps, nous porterons l'attention sur la continuité pédagogique et la place du numérique. En effet, il semble difficilement envisageable de penser la continuité pédagogique et l'enseignement à distance sans prendre en compte le numérique et les outils qu'il propose.

Dans une seconde partie, moins théorique, nous nous pencherons sur la mise en pratique de l'enseignement à distance. Pour cela, seront abordés dans un premier temps les défis qui s'imposent face à l'enseignement à distance : l'accès au numérique pour tous les élèves, les inégalités d'apprentissage, le choix des outils numériques et la cohésion interdisciplinaire seront notamment abordés. Puis j'évoquerai le protocole que j'ai mis en place dans mes classes, l'organisation pour laquelle j'ai opté et les arbitrages que j'ai effectués. Pour finir, je ferai un retour sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné avec mes classes.

I/ La continuité pédagogique et la place du numérique

Cette première partie vise tout d'abord à définir ce que l'on appelle la continuité pédagogique et l'enseignement à distance qu'elle implique en cette période de confinement. Nous mettrons en relation le numérique et la continuité pédagogique, car le lien qui les unit est primordial étant donné que la quasi totalité des outils permettant d'assurer la continuité pédagogique sont numériques.

A) Qu'est-ce que la continuité pédagogie ? A quoi sert-elle ?

1. Le principe de continuité du service public et la continuité pédagogique

La continuité pédagogique s'inscrit dans un principe plus large qui est celui de la continuité du service public. Qualifié de principe à valeur constitutionnelle par décision du Conseil Constitutionnel en 1979, celui-ci repose sur la nécessité absolue d'assurer le maintien des activités essentielles à l'intérêt général effectuées par les services publics sans interruption. C'est donc en accord avec ce principe de continuité du service public que s'applique le principe de la continuité pédagogique.

En France, l'une des missions de l'Éducation nationale réside dans « l'organisation et le contenu des enseignements ». Avec l'apparition du COVID-19 et la fermeture des écoles l'Éducation nationale a diffusé la conception suivante du principe de continuité pédagogique en déclarant que « *La continuité pédagogique vise, en cas d'éloignement temporaire d'élèves ou de fermeture d'écoles, collèges et lycées, à maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, à entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs.* »

Cette définition de la continuité pédagogique donnée par le ministère à la suite du confinement met en avant plusieurs grands principes que l'on pourrait également qualifier d'objectifs.

Maintenir le lien pédagogique.

Le premier objectif de la continuité pédagogique vise à entretenir un lien, une relation, entre le professeur et les élèves afin que l'élève ne soit pas coupé du monde scolaire tout en gardant à l'esprit « que le travail à distance ne saurait remplacer le contact et les échanges directs entre un enseignant et sa classe et au sein de la classe. ». La base de la continuité pédagogique réside donc dans l'entretien de cette relation pédagogique entre le professeur et ses élèves.

Consolider

Le deuxième objectif vise à entretenir les connaissances déjà acquises, c'est-à-dire que l'enseignant doit « privilégier un travail de consolidation et d'approfondissement à propos des notions déjà abordées et de compétences en cours d'acquisition ». Il s'agit pour l'institution, derrière cet objectif, de réduire le poids décuplé des inégalités scolaires dans cette période d'enseignement à distance en mettant l'accent sur la révision et la consolidation des notions et mécanismes que le professeur a déjà amorcé et explicité en classe.

Acquérir

Le troisième objectif vise à permettre l'acquisition de nouveaux savoirs. Cependant, les fiches éducol stipulent que « les notions nouvelles qui ne peuvent être décalées de quelques semaines doivent être introduites » mais l'enseignant devra « prévoir qu'un temps de reprise sera nécessaire lors du retour en classe ». En filigrane, l'enseignant se doit de privilégier la révision et la consolidation des acquis et ne transmettre de nouveaux savoirs que si cela s'avère absolument nécessaire.

La tension entre transmission de nouveaux savoirs et consolidation sera plus largement étudiée dans la suite de ce mémoire.

Nous pouvons donc retenir par ordre de priorité trois objectifs : maintenir le lien professeur/élèves mais aussi élèves/élèves, consolider et acquérir. Or quelles solutions mettre en oeuvre pour réaliser ces trois objectifs ? Quelle forme cela peut-il prendre ?

Il apparaît que la seule solution qui puisse s'imposer dans une situation où élèves et professeurs ne sont plus en mesure de se réunir en un seul et même lieu soit celle de l'enseignement à distance. Il sera donc intéressant, dans ce prochain paragraphe,

d'étudier ce que l'enseignement à distance vient changer par rapport à l'enseignement en présence. Pour se faire, nous les comparerons par le prisme du triangle éducatif élaboré par Jean Houssaye.

2. Continuité pédagogique et enseignement à distance : un tandem pour maintenir le lien entre le professeur, l'élève et le savoir

Selon la définition donnée par le site service-public.fr l'enseignement à distance « est une forme d'enseignement qui s'adresse à un public large et touche des domaines variés. Il ne se déroule pas dans un établissement scolaire et est réalisé sans la présence physique d'un professeur. » Il est donc aisé d'imaginer que le principe de continuité pédagogique va s'incarner dans la pratique de l'enseignement à distance dans une situation où l'ensemble de la population doit être confiné.

Néanmoins, il est essentiel, lorsque l'on réalise un mémoire sur la continuité pédagogique et sur l'enseignement à distance, de documenter théoriquement cet élément.

Pour se faire, nous nous appuyons sur un article publié dans *La revue internationale de l'apprentissage en ligne et de l'enseignement à distance* intitulé « Penser l'enseignement à distance » rédigé par Olivier Marty, professeur et anthropologue des organisations éducatives à l'université de Normandie.

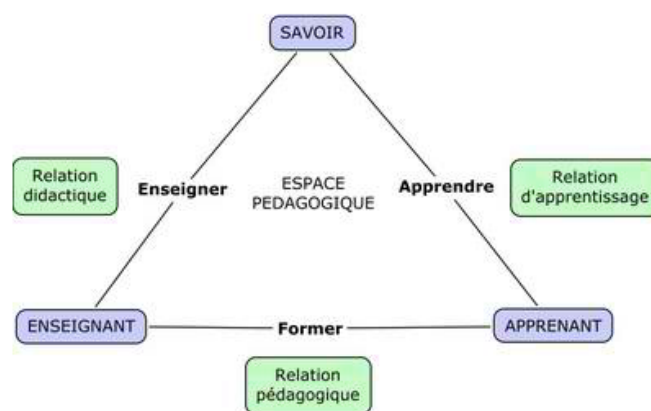
2.1. L'enseignement à distance, une histoire de support

Cet article met avant tout en évidence que l'enseignement à distance est une histoire de support, qui joue le rôle d'intermédiaire entre le professeur et l'élève. Historiquement, les spécialistes de l'enseignement à distance, dont Francis Wolff, placent la naissance de celui-ci il y a fort longtemps, puisqu'on y trouve trace dans l'Antiquité dès lors que la relation entre le maître et l'élève s'est vue médiatisée par le texte. En effet, alors que Socrate ou Epicure adoptaient une relation du savoir où le sage transmettait ses paroles de vive voix, Aristote a intermédié cette transmission du savoir par le texte : il écrivait pour former l'élite intellectuelle mais n'intervenait pas directement auprès d'elle. Ce retour historique met en évidence les deux versants que peut prendre l'enseignement : il peut se réaliser en face à face, ou bien en différé par l'intermédiaire du support qui va avoir pour effet de distancier les savoirs, les apprenants et les enseignants. Cependant, tous les supports n'ont pas cet effet de distanciation lorsque le

support est utilisé dans un espace délimité qui réunit professeurs et élèves comme c'est le cas à l'école. Mais le support permet de transporter le savoir qui n'est ainsi plus rattaché perpétuellement aux professeurs en le faisant voyager avec l'élève. La question de la distanciation se pose lorsque le support est utilisé sans réunir professeur et élèves comme dans le cas de l'enseignement à distance en cette période de confinement.

Ces supports peuvent être variés et sont souvent utilisés de manière complémentaire : les livres, les documents papiers, les photocopiés, le téléphone, la télévision, l'ordinateur, la tablette, sont autant de supports possibles. Mais bien que différents, ils auront tous un impact plus ou moins fort concernant la relation savoirs/élèves/enseignants lorsqu'ils sont utilisés pour enseigner à distance.

Pour analyser l'impact de l'enseignement à distance sur le triptyque enseignant-savoir - apprenant, il est intéressant de partir du « triangle éducatif » élaboré par Jean Houssaye en 1988 (voir ci-dessous). En effet, l'enseignement nécessite la rencontre entre trois pôles : le savoir, l'enseignant et l'élève. La liaison entre chacun de ces trois pôles va donner naissance à un processus particulier. Ainsi, le processus didactique est celui qui relie l'enseignant au savoir car il représente la façon dont l'enseignant va sélectionner le savoir savant pour le traduire en savoir à enseigner. Le processus pédagogique est celui qui va lier l'enseignant à l'élève puisque il représente le processus de transformation du savoir à enseigner en savoir enseigné, autrement dit il représente les choix pédagogiques effectués pour assurer la formation. Pour finir, le processus d'apprentissage est le processus qui va relier l'élève au savoir, il représente la façon dont l'élève va s'approprier le savoir qui lui a été enseigné.



Ainsi, le professeur « enseigne » un savoir pour « former » un apprenant qui, « apprend » le savoir. Olivier Marty se demande comment peut-on adapter cette vision triangulaire des acteurs et processus éducatifs au cas particulier de l'enseignement à distance ? Ainsi, il pose la question des conséquences de l'enseignement à distance sur la transmission du savoir entre l'élève et le professeur.

L'idée est de comprendre les différences occasionnées par l'enseignement à distance pour assurer la continuité pédagogique par rapport à l'enseignement en présence et d'y analyser les impacts sur le processus didactique, pédagogique et d'apprentissage.

2.2. Les impacts de l'enseignement à distance sur le « triangle pédagogique »

Il faut préciser que nous retrouvons bien, dans le cas de l'enseignement à distance, la triade savoir, enseignant et apprenant. En revanche celui-ci va avoir un impact sur la distance entre ces trois pôles puisque : « la figure géométrique est déformée car le média¹ distancie l'enseignant de l'enseigné. Les signes de l'enseignement ne sont plus donnés en présence mais véhiculés par un support qui autorise l'éloignement. Ce qui était un triangle équilatéral, où les trois côtés étaient également proches les uns des autres, devient un triangle isocèle. L'enseignement est à égale distance des deux autres pôles mis à distance par le média. »

Or, si l'enseignement à distance va éloigner les trois pôles, il va aussi modifier qualitativement les processus reliant ces trois pôles. En effet, le processus d'apprentissage et les processus pédagogique et didactique vont être impactés qualitativement par l'enseignement à distance.

Une transformation du processus didactique.

L'enseignement à distance va dans un premier temps profondément impacter le processus didactique qui relie le savoir et l'enseignant dont l'objectif consiste à transformer un savoir savant en un savoir à enseigner. Cela revient en sorte à sélectionner le savoir que l'enseignant décide de transmettre, tout en le transposant, c'est-à-dire en l'adaptant afin que ce savoir savant puisse être enseigné.

Or l'enseignant ne va pas appréhender le savoir de la même manière s'il sait que la relation avec l'élève sera dématérialisée et mise en forme par un support. La difficulté

¹ Le terme média est ici entendu comme synonyme de support

pour l'enseignant est donc de sélectionner un savoir savant pour le transposer en savoir à enseigner tout en prenant en compte l'obstacle de la distance. Par exemple peut-on sélectionner le même savoir savant associé à la création monétaire dans le cas d'un enseignement en classe et d'un enseignement à distance ? Probablement que non étant donné que la distance rend plus difficile l'explicitation. La sélection du savoir savant risque donc d'être moins exigeante et sa restitution de moins bonne qualité car l'enseignant est privé de relation directe avec ses élèves.

Comme le spécifie Olivier Marty « Si les avancées techniques ont permis successivement de transcrire la voix sur des textes, d'enregistrer le son et l'image dans une vidéo et de les diffuser (...) il reste que le document produit est toujours un enseignement mort et jamais vivant. » La relation entre le savoir et l'enseignant est donc impactée dans le cadre de l'enseignement à distance car l'enseignant est dépendant et doit s'adapter à un ou plusieurs supports matériels. L'enseignant doit se remettre totalement au support transmis puisque la qualité, la précision et la possibilité qui était offerte à lui de pouvoir expliciter le savoir dans une relation directe et présenteielle avec l'élève, disparaît.

Une transformation du processus pédagogique.

L'enseignement à distance va aussi modifier un autre côté latéral du triangle : celui qui relie l'enseignant et l'apprenant durant laquelle le savoir à enseigner se transforme en savoir enseigné. L'éloignement du professeur va entraîner une perte du contrôle de l'espace et du temps que possède l'enseignant dans le cadre de l'enseignement présentiel. Or enseigner un savoir (préalablement sélectionné) est plus facile pour le professeur s'il peut contrôler son environnement et échanger avec l'élève dans un même lieu. L'une des grandes différences entre l'enseignement présentiel et l'enseignement à distance réside donc dans le fait que les discours, les explications, les corrections, les encouragements seront réalisés par l'intermédiaire d'un support (téléphone, messages écrits, internet). Le manque d'interactions directes entre professeurs et élèves peut donc rendre plus difficile la réception de ces différents éléments et altérer négativement la pédagogie si essentielle aux apprentissages.

De plus cela va impacter la transmission du savoir car il va le plus souvent y avoir un décalage entre l'émission d'un message et sa réception.

En effet, les relations peuvent être synchrones (si enseignant et élèves communiquent par messagerie instantanée, par téléphone, ou encore par classe virtuelle), mais le plus souvent elles seront asynchrones car il y aura un décalage spatial et temporel dans la

conversation professeur/apprenant. C'est le cas des mails : l'explication peut arriver des heures après la question de l'élève. Olivier Marty évoque donc que « L'effet du média sur la relation éducative est donc la mise à distance et la fragmentation dans des espaces-temps multiples ». Et cela rend difficile la bonne transition du savoir. Enfin, l'enseignement à distance rend la relation enseignant/apprenant dépendante du cadre technique utilisé: les échanges ne dépendent plus de la seule volonté de l'enseignant et de l'apprenant, ils dépendent de l'environnement technique et du support utilisé. Le versant reliant professeur et élèves, en se distendant, affecte donc le processus de transmission du savoir et rend les échanges plus complexes.

Un transformation du processus d'apprentissage.

Pour finir, l'enseignement à distance va aussi affecter la relation entre l'apprenant et le savoir. Celui-ci est fortement impacté par l'enseignement à distance car l'élève accède à l'enseignement indépendamment de l'enseignant. Autrement dit, cela veut dire que l'enseignant n'a pas la même influence sur l'élève lorsqu'il est à distance. L'élève est forcément en autonomie plus grande, car à distance il n'est pas enfermé dans une salle donnée, à une place spécifiée et à une heure précise. Ainsi, l'accès à l'enseignement est choisi par l'élève : il peut apprendre à son rythme, au moment qu'il préfère et à l'endroit qu'il souhaite. La conclusion que font les auteurs sur l'impact de l'enseignement à distance sur le processus d'apprentissage est la suivante : « Certes l'élève doit faire face à un savoir déshumanisé, à un document sans âme, mais il peut solliciter l'enseignant pour un service pédagogique cadré par le dispositif technique du moment. La liberté augmentée lui permet d'être plus efficace et d'obtenir plus aisément ce qu'il veut : de chez lui, le soir ou à un moment perdu, il apprend librement et sans les contraintes d'un enseignant dont les intentions ne lui correspondent pas nécessairement ».

L'enseignement à distance offrirait donc aux élèves une plus grande liberté, et une plus grande adaptabilité, ce qui rendrait le processus d'apprentissage plus efficace. Néanmoins, cette plus grande liberté doit aussi être nuancée dans ses effets positifs. Certes l'enseignement à distance favorise la liberté d'apprentissage et permet une meilleure flexibilité de l'apprentissage mais le danger réside toute fois pour le philosophe de l'éducation Oliver Reboul dans le possible glissement de la formation vers l'information. Autrement dit, le danger est de passer d'une forme active d'apprentissage, à une forme passive et inorganisée dans laquelle l'apprenant se contentera de recevoir des supports contenant du savoir mais ne se les approprieraient pas. En effet, alors que la

formation est active et organisée, « la valeur didactique de l'information est faible et l'information s'oppose à la formation en ce qu'elle est à la fois passive et inorganisée » car trop de liberté dans l'apprentissage ne permet pas de retrouver une vue d'ensemble ou une direction générale que donne la formation en présence d'un professeur.

Pour conclure on peut constater que cet enseignement à distance va entraîner une distorsion du triangle pédagogique. Le savoir, l'enseignant et l'apprenant s'éloignent l'un de l'autre. La distance impacte donc le processus pédagogique, didactique et d'apprentissage rendant la transmission du savoir entre l'enseignant et l'élève particulièrement dépendante des supports de médiation utilisés. L'apprenant gagne en liberté d'apprentissage (liberté qui, et nous y reviendrons, n'aura pas les mêmes conséquences selon les différentes catégories sociales), mais l'enseignant lui perd en liberté didactique, car l'explication du savoir est rendue plus difficile et dépendante du support utilisé.

Les différents éléments présentés dans cette partie permettent donc de constater que l'enseignement à distance ne peut remplacer l'enseignement en présence dans la réussite des apprentissages et dans l'appropriation du savoir.

Néanmoins, l'objectif est d'essayer, lorsque l'on passe de l'école en classe à l'école en ligne, d'éloigner le moins possible les trois pôles du triangle. Pour se faire, il faudrait réussir à combiner partage de connaissances, interactions, et mise en activité des élèves afin que les trois objectifs de la continuité pédagogique que sont le maintien de la relation professeurs/élèves, la consolidation et l'acquisition de connaissances puissent être réalisés.

Pour se faire l'école peut s'appuyer sur le numérique qui semble, dans les conditions actuelles, le moyen le plus adéquat d'assurer la continuité pédagogique.

B) L'importance du numérique pour assurer la continuité pédagogique : quels outils pour enseigner à distance ?

La continuité pédagogique s'assure, quand élèves et professeurs ne peuvent plus se rejoindre en un seul et même lieu, par l'enseignement à distance. L'enseignement à distance lui s'effectue, quand les conditions matérielles sont réunies, par le recours aux outils numériques. Dans cette partie nous aborderons deux grands axes. Le premier axe

consistera à aborder les effets de l'utilisation du numérique à l'école en évoquant ce que peut apporter ou pas le numérique au processus d'apprentissage des élèves.

Ensuite, nous ferons un tour d'horizon des principaux outils numériques disponibles et utilisables pour assurer continuité pédagogique et enseignement à distance.

1. Le numérique, quels apports pour l'école ?

Le numérique prend de plus en plus de place à l'école, il est même l'école pendant cette période de confinement. Nous allons donc faire un bref tour d'horizon de la littérature sur ce sujet afin d'extraire quelques apports importants avant d'y pointer également quelques limites. Pour cela nous prendrons en référence un ouvrage de Franck Amadiou et André Tricot intitulé « Apprendre avec le numérique ». Ces deux membres du laboratoire Cognition Langues Langages Ergonomie du CNRS passent au crible de la recherche onze affirmations que l'on entend régulièrement concernant le numérique, en posant la question de leur pertinence. Opter pour ce point de vue permet de questionner l'efficacité de l'usage du numérique et d'avoir une certaine idée de ce qu'il apporte à nos élèves.

Pour se faire nous compléterons les analyses de Franck Amadiou et André Tricot par celles de la DANE de plusieurs académies, et nous prendrons comme référence également le Vademecum mis en ligne par l'académie de Caen : « Les usages pédagogiques du numérique » qui ouvre des pistes de réflexions sur les apports du numérique à l'école.

1.1. Le numérique au service de l'école et des apprentissages

Tout d'abord si l'on reprend les différentes analyses menées par la DANE de Dijon ainsi que le Vademecum de l'académie de Caen, le numérique serait à l'origine de plusieurs bénéfices à condition que les professeurs puissent accompagner les élèves en présence.

Il permettrait avant tout un accès plus facile au savoir; et le flot d'informations qui circule par le numérique nécessiterait de développer avec les élèves la nécessité d'apprendre à penser la collecte de l'information tout en adoptant une approche critique des sources et des ressources numériques.

Le numérique à l'école permettrait aussi de doter l'ensemble des élèves de compétences numériques (traitement de texte, réalisation de power point par exemple) qu'ils n'auraient peut être pas acquis autrement.

Le recours au numérique développerait également chez les élèves une capacité de « collaboration » car cela les pousserait à entrer en communication avec un nombre varié et important d'individus, permettant le développement de compétences telles que l'écoute, la négociation ou encore l'argumentation.

Le numérique contribuerait également à réconcilier apprentissage et loisir.

Pour finir, le numérique en offrant une importante variété de supports apporterait une véritable plus-value à l'enseignement. En effet cette variété permettrait de rendre l'apprentissage plus agréable mais également plus efficace en maintenant de façon plus longue l'attention des élèves (varier les activités et les supports permettrait en effet de reculer la phase de distraction de l'élève). Cette diversité et le côté ludique des outils numériques permettrait aussi, comme l'évoque Nathalie Anton, de favoriser la créativité des élèves mais également leur compréhension car le recours à plusieurs supports peut permettre d'expliquer une notion de façon différente (par un texte, une vidéo, un jeu par exemple). L'aspect attractif de l'environnement numérique permettrait aussi d'accroître la motivation des élèves et donc de les inciter à s'engager davantage dans la pratique scolaire.

Le numérique offre des exercices multiples sous forme de Quizz, de QCM, de texte à trous ce qui permettrait de transformer le rapport à l'erreur et ainsi de développer un apprentissage par l'erreur. En pratique, beaucoup d'exerciceurs comme La quizinière, Socrative, Kahoot ou les QCM de Pronote proposent des mises en activité où l'élève met en application ce qu'il vient d'apprendre tout en ayant accès à la fin de l'activité à la correction ainsi qu'à ses résultats. Il peut ainsi voir où sont les bonnes réponses, où sont les mauvaises et apprendre de ses erreurs. Or comme le rappelle le spécialiste en neuro-cognition Hippolyte Gros le cerveau humain cherche constamment à prédire les régularités du monde qui l'entoure et compare ses prédictions avec la réalité. Le cerveau apprend alors de ses erreurs de prédiction car dès qu'il y a un écart entre la prédiction et la réalité, il met à jour ses prédictions pour les adapter à la réalité en créant de nouvelles synapses. Ainsi « L'apprentissage repose donc sur des écarts aux attentes. Un cerveau qui ne commet aucune erreur de prédiction n'apprend pas. ». Ainsi, le numérique permet davantage de placer l'erreur dans l'apprentissage et non comme le résultat d'un échec de l'apprentissage.

Selon Halina Przesmycki, la pédagogie différenciée « met en œuvre un cadre souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves puissent travailler selon leurs propres itinéraires d'appropriation, tout en restant dans une démarche collective d'enseignement des savoirs et savoir-faire exigés. »

Les outils numériques grâce à leur pluralité et leur plasticité peuvent aider à la mise en place d'une pédagogie différenciée dès lors qu'ils sont utilisés dans un cadre pédagogique qui positionne l'enseignant comme un accompagnateur du travail des élèves. En effet, les outils numériques permettent de développer plus facilement les évaluations diagnostics qui vont permettre au professeur de suivre la progression des élèves ainsi que de repérer ceux ayant le plus de difficultés. De plus, le recours à différents canaux (textes, images, son) et à différentes formes de présentations (linéaires, sous forme de schéma ou de cartes heuristiques...) sont autant de possibilités différentes d'accès au savoir, ce qui permet de s'adapter à tous les profils d'élève.

1.2. Le numérique, des pré-notions à l'épreuve de la science

Le numérique semble alors avoir tout pour faire réussir les élèves dans leurs apprentissages, mais est-ce vraiment le cas ? C'est ici que l'ouvrage de Franck Amadiou et André Tricot permet d'apporter nuance et éclairage sur ce qui a été dit plus haut en partant de quelques prénotions du sens commun qu'ils qualifient de mythe. Nous allons en reprendre quelques uns.

1) « *On est plus motivé quand on apprend avec le numérique* »

Oui répondent les auteurs mais pas toujours car cela dépend de la tâche demandée (par exemple lire ou écrire) et de plus cette motivation ne rend pas toujours l'apprentissage plus efficace. Il faut donc nuancer d'une part le lien motivation et numérique car celui-ci dépend de l'activité, mais surtout il ne faut pas tomber dans le piège qui consiste à penser qu'un élève motivé est un élève qui apprend de manière plus efficace.

2) « *On apprend mieux en jouant grâce au numérique* ».

Les études montrent que l'apprentissage s'améliore de 10 à 15 % grâce aux jeux numériques. En revanche, on apprend pas forcément beaucoup et il est difficile de transférer ce que l'on a appris dans le jeu hors du jeu.

3) « *Le numérique favorise l'autonomie des apprenants* ».

Les auteurs déclarent justement que ça serait tout l'inverse car pour eux le numérique exige des apprenants qu'ils soient autonomes. En effet une bonne partie des outils numériques nécessite une certaine autonomie de la part des élèves (aller sur pronote, assister à une classe virtuelle, ou faire un quizz et regarder ses erreurs). Or la capacité d'autonomie des élèves est très hétérogène.

4) « *Le numérique permet un apprentissage plus actif* ».

C'est effectivement le cas quand le numérique permet aux individus de produire du contenu ou encore quand le numérique propose plusieurs représentations d'une même information. En revanche ce n'est pas le cas quand l'élève utilise le numérique dans une position passive (par exemple le simple fait de regarder une vidéo ne permet pas un meilleur apprentissage si celle-ci n'est pas complétée avec une mise en activité).

5) « *La lecture sur écran réduit les compétences de lecture et les capacités d'attention des jeunes* ».

Les écrans fatiguent l'oeil et peuvent donc engendrer au moment où l'oeil se fatigue des difficultés de lecture et de concentration. Cependant, la lecture numérique fait appel à des compétences partagées avec la lecture papier et exige même de nouvelles compétences propres au numérique.

6) « *Les élèves savent utiliser efficacement le numérique car c'est de leur génération* ».

Attention, cela est vrai pour l'usage personnel du numérique estiment les auteurs mais pas pour l'usage scolaire. En effet, apprendre à l'école repose sur des tâches spécifiques peu influencées par la maîtrise du numérique telle qu'elle est aujourd'hui chez les jeunes. Ce constat est aussi évoqué par Dominique Pasquier lorsqu'elle appelle que c'est une chose d'aller faire des achats en ligne ou consulter les réseaux sociaux, mais s'en est une autre d'avoir des aisances techniques sur des correspondances ou des logiciels.

1.3. Le numérique à l'école, des apports conditionnés à l'environnement pédagogique

L'analyse de Franck Amadiou et André Tricot permet ainsi de répondre à quelques représentations que l'on se fait sur le numérique. Il est intéressant de terminer cette partie en pointant quelques effets négatifs.

Selon une étude datant de 2015 réalisée par l'OCDE sur les compétences numériques des élèves, entre 2000 et 2012 parmi les pays où un investissement important dans le numérique a été réalisé une baisse des résultats en compréhension de l'écrit, ainsi qu'en mathématiques et en sciences a été remarqué. Ceci est expliqué par le fait que dans ces pays, l'investissement en équipements numériques n'a pas été couplé à une évolution des pratiques pédagogiques. Or, l'OCDE constate une amélioration des compétences des élèves pour les pays qui ont réussi à coupler équipement numérique et mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques comme c'est le cas en Norvège, au Danemark ou encore en Corée du Sud.

L'un des analystes de l'étude conclut ainsi : « En même temps que l'adoption du numérique, ces pays ont développé largement le travail en petits groupes, l'apprentissage par projet et l'enseignement personnalisé et adapté aux compétences de chacun. Etablir le numérique sur des pédagogies du siècle passé n'a porté ses fruits dans aucun des pays qui l'a tenté. »

1.4. Analyser l'utilisation et l'apport des outils numériques à l'école permet de mieux appréhender leur utilisation hors école

En somme, le numérique permet d'améliorer l'accès et le rapport au savoir des élèves. De plus, le numérique peut s'avérer être un important levier pédagogique. Cependant, son utilisation doit être encadrée par des pratiques pédagogiques adaptées ainsi que par un usage maîtrisé du temps passé sur écran.

L'enseignement en présence facilite l'encadrement de son utilisation, en revanche l'enseignement à distance multiplie le degré de dépendance au numérique tout en rendant plus difficile le contrôle de son utilisation. Les apports du numérique sont donc valables pour l'enseignement en présence, pour autant le numérique est plus que jamais au service de l'enseignement à distance. Sans le numérique, l'enseignement à distance, qui est une rude tâche, aurait été rendu presque impossible. Avoir présenté les apports et limites l'utilisation du numérique à l'école permet donc de mieux appréhender les attentes et la façon d'utiliser le numérique à distance.

Ainsi, après avoir présenté les apports du numérique nous allons présenter un panel d'outils numériques à la disposition des enseignants et des élèves pour assurer l'enseignement à distance. Nous analyserons la façon dont ils permettent de répondre aux objectifs de l'enseignement à distance que sont le maintien du lien professeur/élèves, la consolidation des connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs. Pour se faire,

nous n'allons pas procéder à une énumération des différents outils qui existent car ils sont nombreux et cette organisation serait difficilement lisible. Nous adopterons plutôt une typologie consistant à regrouper les outils numériques par fonction. C'est la solution qu'a adoptée la Délégation Académique au Numérique Educatif de l'académie de Versailles.

Nous classerons donc les outils que nous avons retenus selon la typologie suivante : Partager, Interagir et communiquer, et s'exercer.

2. Un panel d'outils numériques : de l'école en classe à l'école en ligne

2.1. Partager

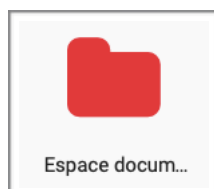
Pour assurer la continuité pédagogique et ses trois objectifs, il faut déjà pouvoir partager avec les élèves les supports nécessaires : dossiers documentaires, cours, exercices.

De nombreux outils numériques de l'institution scolaire permettent de réaliser cette tâche, le premier qui vient à l'esprit est évidemment l'ENT.

L'espace numérique de travail regorge de fonctionnalités qu'enseignants et élèves peuvent utiliser. Il est évidemment l'outil essentiel pour assurer un enseignement à distance et permet avec facilité de partager des documents. Ce partage peut s'effectuer de plusieurs manières via l'ENT.

La messagerie est l'une des options à envisager mais cela présente néanmoins une limite principale liée à la taille du fichier supportée.

La deuxième option, plus commode et vraiment dédiée à cet effet est l'utilisation de l'application « espace documentaire » qui prend la forme d'un dossier rouge (voir ci-dessous). Celle-ci offre la possibilité aux professeurs de créer et partager un dossier avec l'ensemble des élèves de sa classe, sans limite de taille.



Une autre option, utilisée par un certain nombre de professeurs consiste à créer via l'ENT un blog qui permettra ensuite aux professeurs de partager une multiplicité de documents.

Pour cela il suffit de cliquer sur l'icône ci-dessous afin de pouvoir créer un blog qui sera accessible aux élèves.



Le deuxième type de plate forme que propose l'institution est celui des logiciels de vie scolaire. Pronote est le plus connu d'entre eux, mais il en existe d'autres comme Sconet ou encore Educ'horus. Ce type de plateforme offre aussi de multiples possibilités pouvant aider à la mise en place de l'enseignement à distance, dont notamment la possibilité de partager des dossiers avec les élèves, mais aussi de partager des informations via le cahier de texte en ligne.

Le désavantage par rapport à des plateformes telles que l'ENT réside dans le fait que le partage de dossiers sur les logiciels de vie scolaire est le plus souvent limité en terme de volume.

Il est aussi possible de sortir des sentiers traditionnels que proposent l'institution en optant pour d'autres plateformes. Ainsi, le partage de documents via des plates formes telles que la Dropbox ou Google Drive peuvent être des options à envisager.

Nous venons d'évoquer quelques outils permettant aux professeurs de partager avec les élèves des supports de cours (documents, cours, articles, etc). Cependant il faut agrémenter ce partage de document en guidant l'élève, en explicitant le savoir que transmet le document; en somme le professeur doit accompagner les élèves en plus de leur transmettre des supports. Autrement dit, pour garder un lien avec ses élèves et assurer acquisition et consolidation des savoirs, il est aussi nécessaire de communiquer et d'interagir avec eux.

2.2. Communiquer et interagir

Il est important de pouvoir continuer à échanger avec les élèves afin de pouvoir répondre aux questions, apporter des précisions, les guider dans les consignes ou encore expliciter les savoirs afin qu'ils ne soient pas livrés à eux mêmes. L'interaction est l'un des éléments les plus importants que l'on retrouve dans une salle de classe, c'est

également l'un des éléments les plus importants à maintenir hors de la classe pour pouvoir faire perdurer les apprentissages. Mais comment le numérique peut-il nous aider à interagir et communiquer ?

Il est important, dans la démarche que nous allons adopter, de distinguer ce que l'on entend par communication et par interaction afin de distinguer les outils nécessaires pour faire l'un ou l'autre.

Le terme de communication sera entendu comme l'acte de dialoguer de manière asynchrone (c'est-à-dire avec un laps de temps entre l'émission du message, sa réception et sa réponse). C'est le cas lorsque le professeur souhaite diffuser une information ou bien lorsque le professeur et l'élève communiquent par mail. En revanche, l'interaction sera entendu comme l'acte d'échanger en temps réel avec les élèves.

Attardons nous dans un premier temps sur l'acte de communiquer. Dans l'enseignement à distance, communiquer c'est avant tout échanger de manière asynchrone.

La communication n'est alors pas très chamboulée dans le cadre de l'enseignement à distance car c'est une chose que professeurs et élèves faisaient déjà avant le confinement.

Lorsque le professeur, via pronote, détaille la séance du jour ou délivre les devoirs c'est de la communication. Lorsque professeur ou élève envoient un message via l'ENT c'est une nouvelle fois de la communication. L'acte de communiquer ainsi que les outils numériques mobilisés sont donc connus et leur utilisation n'est pas une nouveauté, seule la fréquence d'utilisation s'accroît.

En revanche, l'interaction entre élèves et professeurs est fortement perturbée. L'interaction a cette particularité d'avoir une dimension plus vivante car elle est synchrone. Interagir avec les élèves c'est échanger avec eux comme on pourrait le faire dans une salle de classe lorsqu'on échange en directe, de façon instantanée. Dans la salle de classe l'échange avec les élèves est essentiel et se fait de manière quasi naturelle et perpétuelle. Poser des questions, y répondre, apporter des explications, faire l'appel, s'écouter, rire, réagir aux réactions des uns et des autres, s'observer sont autant d'interactions permettant aux professeurs et aux élèves d'avancer dans le cours. En somme l'interaction permet de construire le cours, de le rendre vivant et de l'adapter aux élèves.

Alors que les outils permettant d'entrer en communication avec les élèves sont connus globalement souvent utilisés, qu'en est-il des outils numériques permettant l'interaction ?

Peu utilisés par l'ensemble des professeurs car peu rendus nécessaire jusqu'alors, les outils numériques dédiés à l'interaction avec les élèves sont souvent qualifiés de « classe virtuelle ». Le CNED offre ce genre de service avec « ma classe à la maison ». Cette plateforme offre des fonctionnalités permettant de reproduire le plus fidèlement les éléments et le fonctionnement d'une salle de cours, mais à distance. Facile d'utilisation, le service proposé par le CNED nécessite une création de compte pour l'enseignant mais nullement pour les élèves. Ainsi, l'enseignant après avoir créé un compte en ligne, dispose de deux liens internet. Un lien lui permettant d'accéder à son espace professeur : en somme il s'agit du côté « bureau » de la salle de classe et un autre lien pour les élèves qui mène directement à l'espace élève. Au final, professeurs et élèves se retrouvent dans un espace virtuel en commun et en direct. Le professeur communique avec les élèves par le micro de son ordinateur avec la possibilité d'activer le mode visioconférence. Les élèves eux aussi communiquent via leur microphone et leur webcam. Ils peuvent demander la parole et le professeur peut décider de leur accorder ou non. Un tchat est aussi disponible pour poser d'éventuelles questions à l'écrit.

Le professeur peut aussi utiliser d'autres outils : il dispose d'un tableau sur lequel il peut « dessiner » s'il veut compléter ses excitations orales par des schémas ou autre. Il dispose également de la possibilité d'afficher des documents qui seront visibles par tous. Le service proposé par le CNED permet donc d'établir des interactions semblables à celles que le professeur pourrait avoir dans une salle de classe : échange de paroles en temps réel ou encore consultation de documents en direct permettent d'explicitier ce qui doit l'être. Ce système de classe virtuelle permet aussi au professeur de reprendre le contrôle sur l'espace et le temps car professeurs et élèves se retrouvent dans un espace déterminé, à un horaire déterminé. Cette organisation, proche de l'organisation scolaire standard, peut limiter la perte de repère occasionnée par le passage de l'enseignement présentiel à l'enseignement à distance. Les classes virtuelles permettent aussi aux élèves les moins autonomes de pouvoir continuer à être guidés par le professeur.

L'ENT propose une application très semblable à celle du CNED dans ses fonctionnalités et son utilisation : il s'agit de l'outil Web-Conférence que l'on retrouve dans la liste des applications de l'ENT. Les élèves ont accès à la classe virtuelle par un lien qui demande une authentification préalable sur l'ENT ce qui permet d'éviter d'éventuelles intrusions.

L'enseignant quant à lui dispose des mêmes outils que ceux présents sur la classe du CNED.

Il est temps d'aborder les outils numériques permettant l'interaction avec les élèves qui n'ont pas été explicitement recommandés par le ministère mais qui sont tout de même utilisés par un très grand nombre de professeurs et d'élèves. Avant de les évoquer, il faut rappeler le contexte particulier dans lequel s'amorce cet enseignement à distance : sa mise en place a été soudaine et brutale. Ni professeurs, ni élèves n'y étaient préparés et formés. Cependant, il a fallu réagir vite. Ce qui explique le recours massif de messageries instantanées telle que WhatsApp ou Télégram.

WhatsApp offre des fonctionnalités qui peuvent se rapprocher de celles de la classe virtuelle du CNED, mais a ce grand avantage d'être connu des élèves et des professeurs. L'étape préalable si le professeur veut interagir avec ses élèves via cette messagerie instantanée consiste à recueillir tous les numéros de portable des élèves.

Il y a donc un inconvénient pour le professeur car les élèves auront aussi accès à son numéro de téléphone.

Ensuite, le professeur peut créer un groupe permettant de communiquer avec tous les élèves à la fois : il s'agit d'une sorte d'espace numérique dans lequel l'ensemble des élèves et des professeurs peut interagir et partager des documents.

Le fonctionnement est assez semblable à la classe virtuelle de ce côté-ci, dans le sens où cet outil permet de communiquer en direct avec les élèves dans un espace dédié.

Cependant, WhatsApp n'a pas été pensé pour l'enseignement à distance ce qui explique certaines fonctionnalités qu'on ne retrouve pas sur cette plateforme mais qui sont disponibles dans la classe virtuelle du CNED : il n'est pas possible de faire une visioconférence avec les élèves, ni de demander la parole et de pouvoir l'accorder. En revanche il est possible d'échanger vocalement et en direct avec les élèves grâce à la fonction appel multiple. WhatsApp demande donc une plus grande discipline de la part des élèves afin que la discussion groupée ne devienne une discussion de comptoir. Le contrôle sur le temps est aussi moins grand en utilisant WhatsApp. Alors qu'une classe virtuelle est ouverte aux horaires choisis par le professeur, WhatsApp permet une interaction qui n'est jamais clairement délimitée temporellement.

Malgré ces différences, la possibilité de partager des documents, de discuter via un tchat, d'appeler l'ensemble du groupe pour parler de vive voix permettent à WhatsApp d'être un véritable outil d'interaction pour assurer la continuité pédagogique.

D'autres outils existent aussi pour pouvoir interagir avec les élèves, outils dont nous évoquerons le nom sans entrer dans les détails car le fonctionnement est assez similaire aux outils précédemment détaillés. Ainsi, Discord permet de réaliser une sorte de classe en ligne, tout comme Team's (outils d'interaction de Microsoft) ou encore Google Classroom.

Nous avons, jusqu'à maintenant, présenté deux catégories d'outils : ceux qui permettent de partager des documents, ceux permettant d'interagir avec les élèves; mais il manque encore un élément fondamental pour permettre de consolider les acquis et d'en acquérir de nouveaux : les outils permettant de mettre en activité les élèves.

2.3. Etre en activité, s'exercer

La mise en activité permet en effet de réactiver les savoirs et les parcours neuronaux afin de favoriser la mémorisation, de réutiliser des savoirs et compétences dans d'autres situations, mais aussi d'en découvrir de nouveaux. Là encore, il existe une multitude d'outils numériques. Nous en retiendrons un, l'exerciseur proposé par le réseau CANOPE : la Quizinière. La Quizinière possède plusieurs avantages non négligeables pour la mise en place d'activités à distance. D'une part, il s'agit d'une plateforme validée par l'institution. Ensuite, elle ne nécessite pas de création de compte, ni d'installation de logiciel de la part des élèves, ce qui rend aisée son utilisation. En ce qui concerne le professeur, l'utilisation de cet outil demande un léger coût d'entrée mais les tutoriels sont nombreux et très bien faits pour apprendre en un temps réduit à s'en servir. L'utilisation par le professeur nécessite la création d'un compte. Une fois cette étape réalisée, l'enseignant a la possibilité de créer des activités très variées : document avec questions ouvertes, exercice d'appariement, QCM, exercices vocaux, dessins, image, vidéo...

A travers les nombreuses activités que propose la Quizinière les élèves ont la possibilité de se livrer à une activité intellectuelle pour ainsi découvrir les notions, s'approprier les savoirs et savoirs-faire et les mettre en application. La Quizinière permet aussi de comptabiliser le nombre d'élèves ayant réalisé l'activité, d'analyser leurs résultats et de diffuser une correction. De plus, comme dit précédemment, la difficulté pour l'enseignant dans l'enseignement à distance réside dans l'absence de contrôle du temps et de l'espace. La quizinière permet au professeur un contrôle du temps car la possibilité est offerte de pouvoir sélectionner la durée d'ouverture de l'activité. Par exemple il est

possible de programmer l'activité sur une journée précise ainsi que sur une tranche horaire donnée.

D'autres exercices en ligne peuvent aussi être utilisés comme Socrative ou Kahoot. Mais il est important aussi de rappeler que l'ENT offre des applications permettant de mettre en activité les élèves. Pour se faire, il faut se rendre dans l'application « exercices et évaluations » (voir ci-dessous) qui propose des fonctionnalités similaires à la quizinière. Là aussi le coût d'entrée est un peu élevé mais une fois maîtrisé l'enseignant peut proposer à ses élèves différents exercices : des réponses simples, des appariements, des textes à trous, des QCM ou encore des exercices de mise en ordre.



Les QCM proposés par pronote sont aussi très bien faits et permettent des fonctionnalités similaires à la Quizinière, mais possèdent la valeur ajoutée de pouvoir noter directement les élèves sans avoir à reporter les notes.

Même si nous l'avons déjà évoqué plus haut la véritable plus value de ces outils réside dans le fait qu'ils transforment le rapport à l'erreur : se tromper fait parti complète du processus d'apprentissage et les élèves le comprennent bien.

Dans cette grande partie, nous avons évoqué le principe de continuité pédagogique et nous avons étudié, par le prisme du triangle éducatif, les impacts de l'enseignement à distance sur le processus pédagogique, didactique et sur l'apprentissage. Comme dans une société connectée l'enseignement à distance s'effectue par le numérique, nous avons également analysé la façon dont le numérique pouvait transformer l'école avant d'établir une liste d'outils numériques permettant au mieux de répondre aux trois objectifs de l'enseignement à distance. Dans la partie suivante, nous confronterons la continuité pédagogique, ainsi que les moyens à notre disposition pour l'assurer, à la réalité du terrain. Pour cela, nous poserons un certain nombre de problématiques et de défis qui s'imposent lors de la mise en place de la continuité pédagogique. Puis, je détaillerai le protocole mis en place avec mes élèves pour effectuer l'enseignement à distance avant d'analyser ce qui a fonctionné et ce qui mérite d'être révisé.

II / Mise en place de la continuité pédagogique et de l'enseignement à distance : du protocole à sa mise en place

Dans cette seconde partie, nous allons donc confronter l'enseignement à distance à la réalité du terrain. Pour cela, nous allons commencer par évoquer un certain nombre de problématiques qu'il est nécessaire de prendre en compte lors de la mise en place de l'enseignement à distance.

A) Les problématiques et défis qui s'imposent lors de la mise en place de l'enseignement à distance

J'ai en effet décidé d'évoquer un certain nombre de problématiques que mes collègues, les élèves, l'administration ou moi-même avons pu rencontrer lors de la mise en place de la continuité pédagogique et de l'enseignement à distance. Il s'agit de penser l'enseignement à distance avec la réalité du terrain, de manière à faire émerger une série de questionnements qu'il est nécessaire de ne pas négliger.

1. La question des inégalités d'accès aux matériels numériques et à Internet

La première des problématiques qui intervient lors de la mise en place d'une continuité pédagogique qui prend la forme de l'enseignement à distance réside dans l'accès au numérique. Dans un monde scolaire où l'école est de plus en plus imbriquée dans le numérique, la question de l'accès au numérique devient centrale. Mais dans une situation où l'école en classe est remplacée par l'école en ligne, la continuité pédagogique est directement liée à l'accès au numérique : le fait que tout le monde ne puisse pas avoir accès au numérique est donc un élément à ne pas négliger.

Selon une étude de 2019 réalisée par l'INSEE, la part des ménages équipés en biens numériques pour l'année 2017 (ordinateur de bureau, ordinateur portable, tablette ou netbook) était de 77 %. Ainsi, la part des ménages n'ayant ni ordinateurs, ni tablettes et netbooks représentait 23 %. En se basant sur ces résultats, nous pouvons estimer qu'un nombre important d'élèves n'aura pas accès à un équipement permettant de suivre l'enseignement à distance. Le poids des inégalités s'accroît donc avec la mise en place de l'enseignement à distance car l'accès aux équipements numériques est socialement situé : « le taux d'équipement en 2017 atteint 71 % parmi les 20 % des ménages les plus

modestes (premier quintile de niveau de vie) mais 92 % parmi les 20 % les plus aisés (dernier quintile) ».

Cependant, posséder un ordinateur est une condition nécessaire mais non suffisante pour mettre en place l'enseignement à distance. Après l'accès au matériel, se pose la question de l'accès à internet. Or, selon l'INSEE, «En 2018, 82 % des ménages résidant en France (hors Mayotte) ont accès à Internet depuis leur domicile (c'est-à-dire sont couverts par le réseau et possèdent les équipements d'accès), quel que soit le type d'équipement (ordinateur, tablette ou téléphone portable) et de connexion. ». Ainsi 18 % des ménages ne disposent d'aucun accès à internet depuis leur domicile. Là encore, cette répartition est fortement corrélée au niveau de vie des ménages « 77 % des ménages du premier quintile de revenu y ont accès contre 94 % des ménages du dernier quintile ».

Face à ces inégalités d'ordre économique, que faire avec les élèves n'ayant pas accès au numérique ? L'une des solutions (pour remédier au moins à l'inégalité d'accès au matériel) réside dans le tout numérique et la diffusion, de la part de la région, d'ordinateurs et de tablettes pour les élèves. Mais il s'agit d'une solution qui s'inscrit dans un projet. Quelles solutions en revanche sont envisageables pour remédier à ce genre de situation, dans l'immédiat, afin de permettre aux élèves qui n'ont pas accès au numérique de suivre quand même l'enseignant à distance ?

Le protocole mis en place par l'académie de Créteil évoque la situation de ces élèves de la façon suivante : « pour les élèves n'ayant pas d'accès à d'internet, l'établissement proposera un mode d'échanges adapté (photocopies, courriers...) » en précisant qu'« il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité. ».

Après m'être renseigné auprès d'établissements scolaires ou de collègues étant confrontés à ce genre de situations j'ai pu observer deux types de solutions mises en place. Certains lycées prêtent les moyens matériels pour que l'élève puisse avoir accès à internet en fournissant ordinateur et clé 4G. Il s'agit cependant d'une solution assez rare car le coût de mise en place est important.

Les établissements ne pouvant avoir accès à ce genre de solutions optent pour l'envoi postal des cours et documents transmis par les enseignants, les explications et les questions se faisant par entretiens téléphoniques.

Même si, sur le papier, il est voulu qu'aucun élève n'échappe à la continuité pédagogique, la réalité est moins utopique. Parvenir à entrer en contact avec les élèves qui n'ont pas de connexion internet est possible et faisable, néanmoins l'enseignement à distance sans numérique et beaucoup plus compliqué et la continuité pédagogique reste qualitativement moins bonne. D'une part parce que les relations entre l'élève et l'enseignant sont moins dynamiques et interactives que par internet, ce qui rend le contrôle du travail effectué également plus difficile. D'autre part parce que l'élève lui-même se retrouve coupé de l'interaction avec ses camarades ce qui peut compliquer le suivi du cours et l'entraide qu'il aurait pu y trouver.

Mais suffit-il d'avoir accès au numérique et à internet pour connaître une situation où tous les élèves serait égaux face à la continuité pédagogique ? Autrement dit, si nous étions dans une situation dans laquelle les élèves avaient tous un ordinateur et une connexion internet, cela signifierait-il pour autant que tous les élèves disposeraient d'une continuité pédagogique et d'une continuité d'apprentissage identique ?

2. Les inégalités ne se réduisent pas à l'accès au matériel numérique et à internet

La deuxième problématique à prendre en compte concerne le fait que les inégalités ne se réduisent pas à des inégalités d'accès au numérique. Quand l'enseignant et l'institution mettent en place l'enseignement à distance, il est nécessaire de garder à l'esprit, ou de prendre conscience, que les inégalités sociales seront plus visibles. Nous évoquerons certaines inégalités, en particulier celles qui sont le plus en lien et les plus exacerbées avec la mise en place de l'enseignement à distance.

Premièrement, les compétences numériques sont inégalement réparties dans la population. En effet, avoir accès au numérique et à internet ne veut pas dire avoir accès aux compétences nécessaires pour suivre un enseignement à distance et profiter de la continuité pédagogique. In fine, ces inégalités de compétences numériques se traduiront par des inégalités scolaires. Selon l'INSEE, 38 % des usagers du numérique apparaissent manquer d'au moins une compétence dans les quatre domaines que sont la recherche d'information, la communication, l'utilisation de logiciels et la résolution de problèmes. Cela veut dire que presque 4 usagers d'internet sur 10 manquent au moins d'une compétence sur les 4 évoquées. Si l'on regarde la répartition selon les catégories socioprofessionnelles ce sont 60,2 % des ouvriers qui manquent d'au moins une

compétence numérique, 46,1 % des employés contre 10,3 % des cadres. 2% des usagers d'internet sont en situation d'illectronisme (fait de n'avoir aucune des 4 compétences). Lorsqu'on s'intéresse au détail des compétences qui ne sont pas maîtrisées on constate que le défaut de compétence le plus répandu concerne l'usage de logiciel comme les traitements de texte, les tableurs et autres (35 %) devant la recherche d'information (11 %), la résolution de problèmes (8 %) et la communication (7 %).

La sociologue Dominique Pasquier évoque d'ailleurs la relation des familles les plus modestes au numérique avec les mots suivants « Pour eux, le mail est un instrument de torture et ce d'autant plus qu'il est l'outil de l'injonction administrative ». Elle rajoute également, qu'avoir l'habitude de consulter et d'utiliser les outils numériques ne signifie pas avoir des aisances techniques.

Ainsi, comment assurer la continuité pédagogique si une part des élèves et de leurs parents disposent d'outils mais n'ont pas toutes les aisances techniques nécessaires aux exigences de l'enseignement à distance ?

Envoyer un mail peut paraître simple à l'enseignant, mais comment sera t'il réceptionné par les familles et les élèves ? Confier aux élèves la tâche de remplir un tableau sur un traitement de texte est-il une chose aisée à réaliser pour tous ? Stéphane Bonnéry rappelle cette problématique² à travers l'exemple suivant : « Lorsque l'enseignant met son mail sur pronote et demande aux élèves d'envoyer un mail : comment on fait pour copier coller l'adresse ? Comment on fait si on a pas de messagerie ? Ah bah faut s'en créer une, mais comment fait-on pour s'en créer une ? Ce sont de vraies questions à se poser car certains n'ont pas les compétences pour ».

En somme, les tâches qui paraissent les plus simples à l'enseignant ne sont pas forcément faciles à réaliser pour tous les élèves, il est donc primordial de garder cette problématique en tête afin de ne pas exiger une technicité infaisable pour certains.

Au delà des compétences numériques, il faut garder à l'esprit que tous les élèves ne disposent pas du même environnement familial pour travailler. La taille des habitats peut grandement varier tout comme le nombre d'individus dans le ménage, ce qui n'offre pas les mêmes possibilités de pouvoir étudier dans le calme et à toute heure.

De plus, même si le ménage dispose d'équipements numériques et d'un accès internet, il faut prendre en compte que ces équipements peuvent être partagés par l'ensemble des individus composant le ménage, surtout en période de confinement. Ceci est d'autant plus problématique dans les grandes fratries qui doivent se coordonner pour pouvoir se

² Au cours d'un entretien accordée à Médiapart le 18/03/2020

partager le matériel numérique afin de suivre les cours à distance. Or, la taille de la fratrie est souvent corrélée avec un faible niveau de diplôme des parents et un faible capital économique. Selon l'INSEE une famille française sur cinq est une famille nombreuse (composée de trois enfants ou plus). Avoir davantage de trois enfants est positivement corrélé au niveau de diplôme et au niveau de vie. Ainsi, statistiquement, les familles nombreuses sont plus importantes chez les non diplômés et 35 % des couples avec quatre enfants ou plus vivent sous le seuil de pauvreté.

Il est important d'avoir en tête ces différents aspects qui représentent le plus grand obstacle de la continuité pédagogique à distance. Il n'y a là encore pas de solution miracle mais accorder aux élèves une tranche horaire pour faire une activité plutôt qu'un horaire fixe peut permettre aux familles de s'organiser, ou encore donner aux élèves une charge de travail raisonnable peut déjà limiter l'impact de l'environnement familial.

Il pourrait également être intéressant de prendre en compte la dimension du capital culturel. Les élèves qui s'en sortent le mieux en classe, qui ont les meilleures notes, évoluent souvent dans un climat culturel favorable à la réussite scolaire. Ils ont parfaitement intégré le fonctionnement de l'école, les attentes de l'institution et ils ont développé des compétences d'organisation qui sont en adéquation avec les exigences scolaires. Lors du passage de l'enseignement en présence à l'enseignement à distance, ces élèves réussiront alors mieux à absorber les changements organisationnels que cela provoque. De plus, les familles ayant un capital culturel élevé sont plus en adéquation avec l'organisation scolaire et organiseront avec plus de facilité la vie familiale autour de la vie scolaire. Certains témoignages d'élèves évoquent leurs difficultés à être présents aux classes virtuelles, car n'étant pas à l'école leurs familles exigent d'eux de surveiller le petit frère ou la petite sœur ou d'autres tâches au moment même des classes virtuelles. Enfin, les parents au capital culturel élevé sont plus aptes à aider scolairement leurs enfants.

En somme, les inégalités économiques et sociales se cumulent et font système, comme la sociologie l'a largement démontrée. L'existence et le poids de ces inégalités font donc partie des éléments à prendre en compte quand l'enseignant va établir son protocole avec ses élèves. Cela ne permettra pas d'éliminer ces inégalités qui persisteront toujours, en revanche cela pourrait de les rendre moins discriminantes.

3. Mobiliser tous les élèves et susciter leur intérêt

L'une des problématiques qui s'impose à l'enseignant pour assurer la continuité pédagogique réside une nouvelle fois dans le manque de contrôle sur l'espace et le temps. La difficulté de l'enseignant est donc de s'assurer que tous les élèves puissent participer à cet enseignement. Outre le problème des inégalités déjà évoqué plus haut, le contexte particulier a son importance. Le manque de surveillance peut conduire les élèves à se sentir exemptés de toutes les contraintes imposées par l'institution scolaire en temps normal : assiduité, autorité du professeur, contraintes horaires ou encore notation. Cette situation amène une difficulté supplémentaire : celle de mobiliser l'ensemble des élèves d'une classe dans le travail que demande le professeur. On le voit dans l'enseignement en présence, lorsque l'enseignant donne des devoirs à la maison, il y a toujours des élèves qui, pour diverses raisons, n'ont pas réalisé le travail demandé. Il y a aucune raison pour que cela soit différent dans l'enseignement à distance qui se déroule tout le temps à la maison. Selon le ministère de l'Éducation nationale depuis la mise en place de l'enseignement à distance l'école aurait perdu entre 5 à 8 % de ses élèves.

Lors de la mise en place de l'enseignement à distance il est rationnel de prévoir que nous ne réussirons pas à mobiliser la totalité des élèves. Néanmoins il existe plusieurs solutions combinées afin de capter le maximum d'élèves possible.

Au niveau de l'enseignant, celui-ci peut tenter d'établir des stratégies pour essayer de mobiliser le maximum d'élèves : noter les activités, faire prendre conscience aux élèves de la nécessité absolue de suivre les cours pour ne pas être perdu, rentrer en communication avec les élèves de façon individuelle, ou alors avec les parents si cela ne suffit pas, communiquer largement et sur tous les supports disponibles (ENT, pronote, etc.) sont des solutions possibles. L'enseignant peut aussi mettre en place des activités ludiques ou qui sortent des sentiers battus afin de solliciter l'intérêt des élèves. Au niveau de l'établissement, l'administration peut décider de demander au professeur de notifier les absences afin de pouvoir repérer les élèves décrocheurs. Au niveau national certaines solutions peuvent être envisagées comme le fait de conditionner l'obtention des différents examens à l'assiduité des élèves pendant cette période de confinement. Cumulées, le plus souvent, ces solutions aboutissent de manière générale à favoriser la présence de nos élèves dans cet enseignement à distance même si nous ne pourrions pas réussir à en mobiliser la totalité.

De plus, susciter l'intérêt des élèves et les mobiliser un maximum s'avère difficile dans un climat où le système de récompense est totalement modifié. En classe les élèves peuvent être incités à participer davantage lorsque le professeur les félicite pour leurs bonnes réponses, ou lorsque l'élève se voit attribuer une bonne note pour telle ou telle activité.

A distance ces éléments qui récompensent les élèves sont absents ou alors moins mobilisables, ainsi le climat de confiance si nécessaire pour inciter les élèves à participer est plus difficile à mettre en place, et la bienveillance (même si elle est toujours présente) est plus difficile à montrer derrière un écran. Evoquer la question du système de récompense dans l'enseignement à distance nous permet d'aborder une autre problématique spécifique : celle de l'évaluation et de la notation qui reste l'un des facteurs les plus importants de motivation des élèves.

4. Les évaluations et la notation

Poser la question de l'évaluation et de la notation a toute son importance lors de la mise en place de l'enseignement à distance. D'une part parce que les conditions d'évaluation ne sont pas les mêmes et d'autre part car la situation interroge sur la mise en place d'une notion et de sa prise en compte dans le bulletin scolaire notamment pour des raisons sociales.

Ainsi nous pouvons lire sur les fiches éducol ou sur les notes de l'inspection académique les recommandations suivantes : « L'évaluation sommative n'est donc pas pertinente dans ce contexte, surtout si elle donne lieu à des notes prises en compte dans le bulletin scolaire de l'élève. ». Cependant, il est explicitement dit que l'évaluation fait partie de l'acte d'enseigner. Il ne s'agit donc pas de la supprimer lors de la mise en place de l'enseignement à distance, mais de faire évoluer son utilisation pour des raisons évidentes d'équité.

Voici donc une série de points de vigilance qu'il est préconisé de prendre en compte lors de la réalisation d'évaluations et de leurs notations. Le premier point de vigilance concerne la finalité de l'évaluation. Pour citer les recommandations du collège pluridisciplinaire des IA-IPR de l'académie de Créteil les évaluations doivent « permettre de réguler les apprentissages : il s'agit donc d'abord d'encourager, d'étayer, de proposer des pistes d'amélioration en accompagnant l'élève et en privilégiant les commentaires qualitatifs ». Ainsi l'évaluation doit davantage être vue comme un outil de suivi,

d'encouragement et d'amélioration des élèves plutôt qu'un outil de vérification et de sanction.

Le deuxième point de vigilance concerne la notation. La mise en place d'évaluations par compétences est privilégiée afin de guider au mieux les élèves dans ce qui est acquis et ce qui nécessite encore un approfondissement.

Concernant la forme de l'évaluation, il est recommandé «d'expliciter clairement les objectifs de l'évaluation proposée (...) Les règles doivent être plus que jamais claires et précises : indication de la forme attendue, consignes courtes explicitées ou étayées, aides à consulter, compétences et connaissances mobilisées. » Quant aux modalités horaires, il est recommandé de privilégier la flexibilité. En effet, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités de chacun lors de la mise en place d'une évaluation. Ainsi, il peut être judicieux de penser à donner une plage horaire plutôt qu'un horaire très précis pour le rendu de l'évolution et il est aussi important de laisser, si nécessaire, le choix aux élèves entre différents modes de production sur un même sujet en tenant compte de leurs contraintes et de leurs situations.

Qui plus est, peut-être que la période de confinement est une période particulièrement adéquate pour développer le recours à l'auto-évaluation car elle permet de développer l'autonomie de l'élève et sa réflexion sur le sens du travail produit. Elle peut permettre à chaque élève d'identifier ses réussites et ses axes de progrès.

Enfin, la valorisation du travail des élèves est plus que jamais nécessaire afin de tenter de les mobiliser le plus possible et de les motiver à poursuivre les apprentissages dans un contexte où leur intérêt est difficile à susciter.

Néanmoins un paradoxe mérite d'être posé : ne pas avoir recours à une notation peut aussi désinciter les élèves à réaliser des efforts, car les notes sont souvent le carburant de la motivation scolaire.

5. L'organisation et la mise en place de la continuité pédagogique : multiplicité des plateformes et cohérence interdisciplinaire

Une autre problématique associée à cet enseignement à distance est celle du choix que les enseignants vont faire sur les outils à utiliser.

Dans les jours qui suivirent le confinement, nous avons pu constater la multiplicité des outils numériques à la disposition des enseignants pour pouvoir enseigner à distance : WhatsApp, Pronote, ENT, la classe virtuelle du CNED, Discord, Team's, Google Classroom, La quizinière, Socrative, et nous pourrions allonger la liste encore.

Du point de vue du corps professoral, cette diversité d'outils peut être appréciée car chaque enseignant dispose de la liberté de choisir l'outil ou les outils qu'il préfère, permettant ainsi d'associer liberté pédagogique et continuité pédagogique.

Néanmoins, du côté élève, la diversité des outils et les diverses organisations choisies par les enseignants posent de grandes difficultés. La première est imputable à la perte de repères qu'occasionne le passage de l'enseignement en présence à l'enseignement à distance. La deuxième est occasionnée par la multiplicité des outils utilisés et des organisations exigées par les professeurs. Selon un sondage³ réalisé dans ma classe de première 37 % des élèves déclarent utiliser 5 plateformes différentes, 25,9 % déclarent en utiliser 6 différentes et moins de 20 % en utilisent entre zéro et trois.

Le fait que chaque professeur possède son organisation et ses outils numériques demande aux élèves une capacité d'organisation très importante et même les meilleurs élèves et les plus favorisés ont du mal à gérer cette organisation. Toujours selon cette même enquête 77,8 % des élèves trouvent qu'ils utilisent une trop grande quantité de plateformes différentes et 85,2 % connaissent des difficultés à concilier les organisations de tous leurs professeurs.

La problématique est donc double. L'enseignement à distance, tout comme l'enseignement en présence, doit respecter la liberté pédagogique de l'enseignant mais il est aussi impératif de respecter les capacités cognitives et organisationnelles des élèves. C'est pour cela qu'il paraît difficile de penser l'enseignement à distance sans une étroite collaboration de l'équipe éducative pour essayer de mettre en place une routine qui traverse les disciplines tant que faire se peut. Cela pourrait permettre aux élèves de se repérer plus facilement et d'adopter une organisation dont certains éléments seront

³ Voir l'ensemble de l'enquête en annexe 1.

communs à l'ensemble de leurs professeurs. Ainsi, les professeurs d'une même classe devrait pouvoir se coordonner afin de se mettre d'accord sur une liste de plateformes à privilégier, mais aussi sur un emploi du temps à respecter. Par exemple, le choix peut être fait de respecter l'emploi du temps habituel des élèves afin que ceux-ci puissent s'organiser tout en gardant un lien avec la routine scolaire habituelle, ce qui n'est pas tout le temps fait. 63 % de mes élèves de première déclarent que tous les professeurs ne prennent pas en compte la spécificité de l'emploi du temps des élèves et 84 % préféreraient que leurs professeurs adoptent une organisation similaire dans le choix de leurs outils numériques⁴. Il est tout de même important de préciser qu'avec la réforme et la diversité des spécialités la coordination interdisciplinaire est plus difficile.

La multiplicité des plateformes et les difficultés organisationnelles sont étroitement en lien avec la charge de travail.

6. Prendre en compte la charge de travail

Cet enseignement à distance pose la question de la charge de travail tant du côté du professeur que du côté des élèves.

Du côté des élèves nous venons d'aborder la surcharge cognitive due à la difficulté d'organisation que nécessite un enseignement à distance. Mais il convient aussi de penser à ce que l'on exige des élèves. Un cours d'une heure en enseignement à distance ne mobilise jamais les élèves la totalité de l'heure. L'appel, les moments d'échanges, les explications, sont des moments dans lesquels les élèves ne sont pas livrés à une activité intellectuelle intense. Plusieurs académies préconisent ainsi de prévoir de mobiliser les élèves pour une durée d'environ 30 minutes. Il est en effet nécessaire de prendre en compte que les élèves devront faire plus de choses par eux-mêmes : lire les documents proposés, faire un effort de compréhension plus intense car le professeur ne sera pas forcément présent pour expliciter, réaliser les activités seuls, le tout en gérant une nouvelle organisation. Ainsi selon cette même enquête réalisée auprès de ma classe de première 70,4 % des élèves considèrent que leur charge de travail est plus importante en cette période de confinement.

⁴ Toujours selon l'enquête menée auprès de mes premières dont les détails sont en annexe 1.

Néanmoins, cette sensation de charge de travail est aussi partagée par les enseignants. L'enseignement à distance nécessite de repenser la totalité des cours afin de les adapter. Le travail le plus chronophage est sans doute lié à l'explicitation la plus maximale de toutes les notions, concepts, mécanismes et consignes afin de faire en sorte que les élèves puissent comprendre le maximum de choses sans une intervention directe de l'enseignant.

L'autre élément chronophage réside dans les efforts permanents pour mobiliser la totalité des élèves : lister les élèves n'ayant pas participé à une classe virtuelle ou à une activité, les contacter et reprendre avec eux les éléments qu'ils n'ont pas pu suivre représente une forte dépense de temps.

La réalisation d'activité en ligne demande aussi un grand investissement.

Les échanges avec les élèves ne se faisant plus que par les réseaux numériques rendent difficile le cloisonnement du temps de travail et du temps privé tant pour les élèves que pour l'enseignant. Le risque étant de voir le temps d'astreinte numérique de l'enseignant s'étendre sur son temps de vie privée.

Enfin, la flexibilité et l'adaptabilité dont doivent faire preuve les enseignants pour tenter de mobiliser et de répondre aux spécificités de chaque élève demande un investissement sans relâche. Il faut donc penser, lors de la mise en place de l'enseignement à distance, à étaler de manière adéquate la charge de travail des élèves et des enseignants surtout lorsqu'on ne connaît pas la durée du confinement. Autrement dit, mieux vaut se préparer à un marathon plutôt que de s'engager dans un sprint lorsque nous n'avons pas d'indice sur la durée de la course en question.

Evoquer la charge de travail va nous permettre d'aborder désormais les problématiques qui gravitent autour du contenu du travail en question. Notamment une problématique qui sonne comme un dilemme de taille : que doit-on faire avec les élèves durant cette période de confinement ? Consolider les connaissances ou en acquérir de nouvelles ?

7. Consolider ou acquérir : le dilemme de la continuité pédagogique

La question s'est imposée aux enseignants dès la mise en place de l'enseignement à distance. L'institution et le collège des IA-IPR des différentes académies ont apporté une réponse commune à toutes les disciplines : « Conformément aux recommandations nationales liées à la continuité pédagogique (fiches professeurs DGESCO) , la priorité doit être donnée à l'approfondissement et à la consolidation des notions déjà abordées et des compétences transversales et disciplinaires en cours d'acquisition. ».

La raison est double : d'une part l'apprentissage de nouvelles notions est rendu difficile à distance car le professeur et les élèves ne sont pas dans les meilleures conditions pour faciliter l'apprentissage. D'autre part, comme le rappelle Stéphane Bonnéry « de nombreuses études démontrent les inégalités qui se jouent dans la situation de cours en classe car il n'est pas simple pour l'enseignant de permettre à chaque élève de s'approprier le savoir que l'on a enseigné, ces mêmes recherches déclarent que les devoirs à la maison rencontrent les mêmes problématiques mais exacerbées ». Stéphane Bonnéry rajoute que si l'enseignement à distance porte sur autre chose que sur la mémorisation ou l'application de ce qui a été étudié en classe, alors les inégalités seront très pesantes.

Cependant, si l'on se réfère à la définition de la continuité pédagogique donnée par le ministère, celle-ci doit permettre de «maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs ». Alors, qu'en est-il du troisième objectif de cette continuité qu'est l'acquisition des nouveaux savoirs ?

Les recommandations visant à privilégier la consolidation des acquis précise que « si de nouvelles notions devaient être introduites, par exemple dans l'hypothèse où le confinement serait prolongé, il faudra dans ce cas prévoir un temps de reprise nécessaire lors du retour en classe ». L'enjeu est donc de taille : peut-on passer la période de confinement à consolider les acquis des élèves ? N'est-il pas aussi nécessaire d'aborder de nouvelles notions ?

Dans l'incertitude qu'est la notre aujourd'hui un élément est désormais certain : les classes à examens seront évaluées sur contrôle continu, l'importance de l'acquisition de nouveaux savoirs n'est alors plus un impératif. Cependant si les enseignants choisissent, au nom de la lutte contre les inégalités, de n'aborder aucuns nouveaux savoirs ou alors avec parcimonie, est-ce rendre vraiment service à l'ensemble des élèves ?

En effet privilégier la consolidation risque de lasser les élèves, et l'enseignant risque de perdre leur intérêt et de soulever des inquiétudes chez les parents. Les élèves seraient susceptibles d'être moins assidus, ce qui pourrait être un obstacle à l'objectif premier qui consiste à maintenir un lien pédagogique avec les élèves. Mais cela pose une question plus profonde : favoriser la consolidation ne va-t-il pas engendrer un trop grand retard chez les élèves ? Retard qui s'illustrera par l'absence de nombreuses notions que les élèves n'auront pas abordées mais qui néanmoins seront nécessaires durant le reste de leur scolarité ? De plus, sachant que le confinement va s'étendre au moins jusqu'à début Juin, peut-on durant tout ce laps de temps se concentrer seulement sur de la consolidation ?

Il n'y a une nouvelle fois pas de « bonne » réponse à apporter, mais seulement un dilemme à prendre en compte. Ce dilemme n'est pas le même selon le niveau et la classe, ni même selon le contexte. Il y a sûrement un dosage à réaliser entre consolidation et acquisition. Ce dosage lui-même dépend de plusieurs facteurs que seul l'enseignant peut véritablement apprécier : il connaît le savoir à transmettre, il peut ainsi estimer si oui ou non cela est faisable à distance, mais il connaît aussi le niveau de sa classe et de ses élèves il est donc en mesure d'apprécier si l'acquisition de nouveaux savoirs peut se tenter ou si cela risque de perdre plus d'élèves que d'en faire progresser. De plus, la question de l'acquisition de nouvelles connaissances devra se poser si le confinement tend à durer. En effet être coupé de l'école quelques semaines n'est pas le même enjeu que d'être coupé de l'école plusieurs mois. En fin de compte, la question n'est pas véritablement de choisir entre consolidation et acquisition. La question réside dans le degré de consolidation ou d'acquisition préférable. Or, chaque enseignant dispose d'élèves différents, d'une ambiance de classe différente, et d'une organisation différente, il semble donc être le mieux placé à son niveau pour évaluer si au sein de sa classe il est possible d'apporter de nouvelles connaissances ou non.

Nous venons de présenter une série de problématiques qui méritent réflexion lors de l'enseignement à distance. J'avais ces différentes problématiques en tête lorsque j'ai mis en place mon protocole de continuité pédagogique. Dans la seconde partie, je présenterai la façon dont je me suis organisé pour mettre en place cet enseignement à distance et je me livrerai à une analyse réflexive sur ma pratique afin de voir ce qui fonctionne et ce qui mérite d'être revu.

B) Le protocole et sa mise en oeuvre

1. Organisation générale et outils mobilisés

Dès l'annonce du président de la République j'ai réalisé un protocole, qui s'est affiné au fil des semaines, pour le présenter à mes élèves avant que les classes ne ferment. Mon protocole a ensuite évolué car enseigner à distance s'apprend, et de semaines en semaines on parvient à affiner une organisation qui se routinise. Je précise que c'est un protocole que j'ai mis en place de mon côté, et que j'évoque mon expérience, ce protocole n'a donc aucune valeur normative.

Avant de s'appesantir sur la justification des outils numériques choisis, il est nécessaire d'évoquer l'organisation générale retenue qui se déroule selon la succession d'étapes suivantes :

- Sur l'espace documentaire de travail de l'ENT chaque classe dispose d'un dossier et les élèves n'ont plus qu'à télécharger son contenu. Une fois par semaine, les élèves récupèrent donc un dossier comportant des documents, des questions, ainsi qu'une série d'apport de cours permettant d'explicitier les éléments qui, en temps normal, auraient été exploités en cours.
- Ensuite, après avoir lu le dossier, les réponses aux questions et exercices du dossier se font par l'intermédiaire d'une activité sur La quizinière. L'activité sur La quizinière reprend les documents et questions du dossier, ce qui permet aux élèves de répondre directement en ligne et à l'enseignant d'avoir une meilleure visibilité sur le travail des élèves. Les élèves disposent d'une journée entière pour lire le dossier et réaliser l'activité, mais la charge de travail donnée est faite pour ne pas excéder 45 minutes. Cette journée correspond à la première journée de la semaine où je suis censé voir mes élèves en temps normal, cependant pour faire preuve de flexibilité je laisse la journée entière pour faire l'activité et non le créneau habituel de mon cours. Pendant les activités, je suis disponible pour aider les élèves en temps réel. Pour cela j'ai récupéré tous leurs numéros de téléphone et nous avons créé un groupe WhatsApp. Avec cette messagerie instantanée il est très facile de maintenir un lien avec les élèves. C'est un outils qu'ils connaissent parfaitement, ils n'ont pas de mal à l'utiliser ce qui facilite l'interaction.
- Une fois que l'activité est terminée, je comptabilise les élèves qui ont répondu aux questions et je regarde ceux qui manquent. Puis je diffuse sur l'espace documentaire

une correction ainsi qu'un « ce qu'il faut retenir » que les élèves doivent lire et comprendre.

- Puis, nous concluons la semaine par une classe virtuelle d'une heure maximum via la plateforme du CNED afin de revenir sur l'activité. Cela me permet de répondre aux questions des uns et des autres, d'explicitier davantage et d'accentuer les éléments essentiels à retenir.

Afin d'ajouter une dimension plus « réaliste » à mon protocole d'enseignement à distance, voici l'exemple d'une semaine type avec ma classe de première.

2. Exemple d'une semaine type

Le Contexte :

Ma classe de première est composée de 32 élèves, le niveau est bon, les élèves sont assidus et travailleurs. Nous nous voyons habituellement le lundi, le mardi et le vendredi. Il est important de noter que tous les élèves du lycée possèdent un ordinateur fourni par la région. Nous avons terminé le chapitre de science politique « Voter : une affaire individuelle ou collective ? » juste avant la mise en place du confinement. Durant la première semaine du confinement et pour roder un peu l'organisation retenue, nous avons consolidé les acquis du chapitre sur le vote. Puis, j'ai commencé, à partir de la deuxième semaine du confinement, le chapitre 4 d'économie sur le financement.

L'organisation :

L'organisation d'une semaine type avec ma classe de première peut se résumer ainsi si nous prenons en référence la semaine du 23 mars 2020.⁵

- Le lundi 23/03 le dossier est mis en ligne et l'activité Quizinière débute à 08h15 et reste ouverte jusqu'à 18 heures. Le dossier est suffisamment explicité pour que les élèves puissent réaliser l'activité seuls. Les élèves disposent donc de l'ensemble de la journée pour lire le dossier et réaliser l'activité. La durée totale du travail est estimée à 40 minutes. Pendant ce temps, je suis disponible sur WhatsApp pour les accompagner si nécessaire.
- Le mardi 24/03, je diffuse une correction ainsi qu'un « ce qu'il faut retenir », les élèves ont alors jusqu'au vendredi pour la lire, la comprendre et noter leurs éventuelles questions.

⁵ Voir en annexe 2 l'ensemble du dossier mis en ligne pour cette semaine, ainsi que l'activité, la correction et le « ce qu'il faut retenir ».

- Le vendredi 27 mars, nous organisons une classe virtuelle pour revenir sur l'activité, et revenir sur les difficultés rencontrées. Cette classe virtuelle est aussi une manière pour moi de reformuler et de ré-expliquer de différentes façons l'essentiel. Je m'assure par la même occasion, autant que faire se peut, que tous les élèves aient compris.
- A la fin d'une semaine, un petit objectif de cours est normalement traité. Par exemple sur une semaine nous avons pu étudier la notion de revenu disponible et comprendre que celui-ci peut être épargné ou investi.

3. Justification du protocole mis en place

Je vais désormais justifier les choix que j'ai effectués. La plupart ont été pris dans l'urgence, parfois dans l'inconnu, et surtout dans une situation pour laquelle nous avons pas l'expérience.

Concernant le choix des outils numériques, j'ai essayé quand je le pouvais de mobiliser au maximum les outils que les élèves avaient l'habitude d'utiliser. Ainsi, mettre en ligne les fichiers via l'ENT ne représentait aucune difficulté pour eux et l'ENT se prête parfaitement à cet usage. Le choix d'utiliser pronote s'est également fait naturellement, nous l'utilisons quotidiennement en enseignement en présence, son utilisation reste donc naturelle en période de confinement et ne perturbe pas les élèves.

L'outil qui mérite justification concerne WhatsApp. J'ai fait le choix de l'utiliser pour rester un maximum en contact avec les élèves malgré les problèmes possibles concernant la RGPD⁶. Il s'agit de leur outil de communication principal et y avoir recours permet d'échanger de manière instantanée avec les élèves, cela permet aussi d'aller mobiliser les plus réfractaires. Ainsi, je ne vois pas forcément WhatsApp comme un outil pédagogique, mais comme un outil complémentaire d'accompagnement. Les élèves sont dans un environnement qu'ils connaissent bien, qui les rassure. Poser des questions s'avère rapide et y répondre également. C'est donc pour moi un outil complémentaire qui apporte une plus-value à cet enseignement à distance car il permet un échange vivant avec les élèves qui s'étend au delà de la classe virtuelle qui n'a lieu qu'une fois par semaine. Cet outils m'a permis de garder un lien avec les élèves, lien que j'aurai sans doute eu plus de mal à conserver sans.

⁶ Règlement général sur la protection des données

Concernant le choix de l'organisation horaire, j'ai voulu privilégier le respect de l'emploi du temps tout en l'associant à plus de flexibilité. Chaque élève évoluant dans un environnement de travail différent, dans une situation familiale différente, il m'a paru essentiel de ne pas imposer un créneau strict. Trop d'élèves sinon n'auraient, je pense, pas participé aux activités.

Concernant la charge de travail, j'ai tenté de ne pas sur-charger les élèves. Ainsi les activités données n'excèdent jamais 45 minutes au total (lecture de documents et apports de cours compris) et les classes virtuelles n'excèdent jamais plus d'une heure.

Concernant le dilemme consolidation/acquisition, nous venions avec mes premières de terminer le chapitre sur le vote. La première mise en activité à distance a donc porté sur un travail de consolidation de la dernière partie de cours vue en classe (elle concernait la volatilité électorale). Pour la suite j'ai décidé d'entamer le chapitre sur le financement.

Pourquoi ce choix ? D'une part parce que j'ai la chance d'avoir une bonne classe, composée d'élèves motivés que je pense en capacité de pouvoir amorcer un nouveau chapitre à distance. Quant aux élèves qui pourraient avoir des difficultés, je leur apporte une attention individuelle accrue afin de vérifier s'ils parviennent à suivre. D'autre part, au moment où j'ai pris cette décision nous ne connaissions pas les modalités d'évaluation des classes à examens (E3C pour les premières). Enfin, et surtout, nous ne connaissions pas et nous ne connaissons toujours pas la date de fin du confinement. J'ai donc dès le début organisé ma progression en partant du principe que le confinement allait durer.

C'est donc ainsi que j'ai choisi de favoriser l'acquisition de nouveaux savoirs, mais en y allant prudemment, doucement et avec la plus grande explicitation possible. La question n'est pas de vouloir rattraper un quelconque retard avec l'enseignement à distance, cela ne serait pas judicieux à mon sens. En revanche, continuer à progresser dans les apprentissages pourrait permettre de transmettre des bases aux élèves afin qu'ils ne soient pas trop lésés l'année prochaine.

Encore une fois, j'ai conscience de l'importance du poids des inégalités. Mais la tension est double : favoriser la consolidation c'est réduire le poids des inégalités, mais c'est aussi moins transmettre aux élèves et donc occasionner des retards dans les apprentissages de tous. Favoriser l'acquisition c'est prendre le risque d'exacerber les inégalités, mais c'est aussi essayer d'apporter aux élèves suffisamment d'apports pour qu'ils soient le moins lésés possible l'année prochaine et continuer à susciter leur intérêt.

Opter pour l'acquisition de nouveaux savoirs nécessite donc de rester très prudent et très attentif envers les plus faibles scolairement, tout en partant du principe que la totalité des nouvelles notions abordées durant le confinement devra être reprise en classe si les cours reprennent.

Samuelson et Solow parlaient de cruel dilemme pour évoquer la tension entre inflation et chômage, mais quel cruel dilemme est aussi la tension entre consolidation et acquisition.

A présent, et pour finir ce mémoire, je vais effectuer un retour sur ce qui fonctionne pour le moment, et sur ce qu'il est nécessaire de mon point de vue de faire évoluer.

4. Ce qui a fonctionné et n'a pas fonctionné : retour et analyse

Même si il est encore un peu tôt pour avoir une pratique réflexive sur le protocole mis en place pour l'enseignement à distance, il est tout de même possible d'identifier ce qui semble bien fonctionner et ce qui fonctionne moins bien.

Mon objectif principal consiste avant tout à garder un lien avec mes élèves. Le protocole mis en place permet assez bien de conserver ce lien malgré la fermeture des écoles. Le recours à WhatsApp notamment offre une grande facilité d'interaction et permet de communiquer avec la totalité de mes élèves. Ma classe de première compte 32 élèves et la totalité des 32 élèves est sur le groupe WhatsApp de la classe. Mon appréhension de départ était que ce moyen de communication efface la barrière professeur élèves et laisse libre cours à la parole des élèves. Il y a eu une très courte période d'adaptation mais cela est rentré dans l'ordre et les élèves ont su solliciter la conversation pour de bonnes raisons et garder un respect et une discipline. Dans le cadre de mes classes l'utilisation de WhatsApp est une belle surprise et s'avère utile.

En revanche, les élèves interviennent à des horaires qui ne sont pas toujours les horaires d'ouverture de l'école (le soir notamment), il est donc nécessaire de s'établir des règles pour tenter de délimiter le temps de travail afin que celui-ci ne vienne pas empiéter sur le temps privé. Au départ j'ai eu des difficultés à ne pas répondre aux questions lorsqu'elles étaient posées tard le soir. Désormais, et afin de ne pas m'épuiser psychologiquement, je n'ouvre la conversation WhatsApp qu'aux horaires d'ouverture de l'école.

Pour la consolidation et l'acquisition des savoirs, les mises en activité passant par la quizinière fonctionnent bien. La variété des exercices permet de stimuler les élèves de différentes façons. En revanche, certains ne jouent pas le jeu car ils envoient leurs copies avec des questions qui restent sans réponses en s'imaginant que le professeur n'y fera pas attention tandis que d'autres bâclent les exercices. Enfin certains ne participent pas du tout. C'est donc l'un des éléments qui pourrait mieux fonctionner.

La solution que j'ai trouvée pour mobiliser la totalité des élèves sans noter l'activité en elle-même est de mettre une note de participation. Il s'agit du même principe que la note d'oral : tant que les élèves participent aux activités numériques, et sans les bâcler, alors ils ont un point. A la fin, tous les points seront comptabilisés et remis sous la forme d'une note de participation. L'idée ici n'est pas de noter le contenu de l'activité, cela n'aurait aucun sens, mais de noter la participation. Pour l'instant cette solution semble fonctionner même si je n'ai, pour le moment, jamais eu 100 % de participation aux différentes activités. Je suis donc toujours à la recherche de solutions alternatives ou complémentaires afin de mobiliser et motiver la totalité des élèves.

Enfin, le dernier retour réflexif que je peux faire concerne l'organisation générale que j'ai choisi pour assurer la continuité pédagogique : permet-elle vraiment aux élèves de consolider et d'acquérir des savoirs ?

Le tout semble fonctionner et les élèves semblent apprécier, les objectifs de consolidation et d'acquisition semblent être relativement remplis.

Mais, et je compte tester cela dans les prochaines semaines, pourquoi ne pas totalement suivre la logique de cours inversés ? Il s'agirait donc de donner la totalité du cours aux élèves qu'ils devront lire et mieux le comprendre possible. Puis faire une classe virtuelle pour reprendre le cours distribué, l'expliquer et répondre aux questions, et ensuite donner une activité afin de vérifier si les éléments du cours sont bien compris. J'aurai pour cela recours au QCM de Pronote en fonctionnant beaucoup sur l'évaluation par compétences. Cela permettrait également de réduire le nombre de plateformes que j'utilise en remplaçant le recours à La quizinière par le recours aux QCM de Pronote qui offrent les mêmes fonctionnalités. Cette organisation placerait vraiment les mises en activité comme un moyen d'évaluer ce que l'on sait faire et ce que l'on ne sait pas faire en intégrant l'erreur comme une étape primordiale dans le processus d'apprentissage.

En somme, il est difficile pour le moment d'analyser véritablement notre enseignement à distance car il n'y a pas le recul suffisant. Néanmoins, une chose est certaine : si l'enseignement demande une réflexion constante et une grande adaptabilité, l'enseignement à distance le nécessite encore plus. C'est pourquoi, même si une organisation se dessine et professeurs et élèves commencent à trouver leur marque, aucun protocole n'est vraiment figé.

Conclusion :

A travers ce mémoire nous avons questionné la façon dont pouvait être assurée la continuité pédagogique dans ce contexte si particulier qu'est la pandémie de COVID-19. Partant des objectifs de la continuité pédagogique, nous avons grandement évoqué l'enseignement à distance qui a remplacé l'enseignement en présence depuis le lundi 16 mars. L'école en classe est devenue l'école en ligne, c'est pourquoi nous avons également longuement analysé la relation que l'école entretient avec le numérique. Puis nous avons fini par évoquer les différentes problématiques rencontrées par les enseignants, les élèves et les parents lors de la mise en place de l'enseignement à distance.

L'expérience du COVID-19 remet plus que jamais l'utilité des services publics comme étant centrale au fonctionnement de la société. L'école n'est pas qu'un lieu symbolique, elle est l'endroit où la jeunesse d'aujourd'hui apprend à devenir le monde adulte de demain, elle est l'endroit où le savoir se transmet, où les apprentissages se construisent, elle est l'endroit où la pédagogie prend tout son sens, elle est l'endroit où les inégalités s'allègent un peu (comparé à l'enseignement à distance), elle est l'endroit de la bienveillance et de l'encadrement, de la confiance et de la construction.

Quand l'école ferme, les élèves ne sont plus vraiment des élèves et les enseignants ne sont plus vraiment des enseignants car la distance les privent d'une partie de leurs possibilités.

Quand l'école ferme, on relativise la place du numérique : le virtuel ne peut pas tout remplacer. Mais il peut s'agir d'une occasion de faire découvrir, à ceux qui ne les utilisaient pas beaucoup, que les outils numériques sont aussi un levier pédagogique important.

Quand l'école ferme, on se retrouve un peu démuni car ni les enseignants ni les élèves ne sont préparés.

Mais quand l'école ferme, les enseignants se mobilisent, explicitent, communiquent afin de maintenir le lien si essentiel avec leurs élèves. Tandis que les élèves, eux, s'accrochent tant bien que mal pour rester en contact avec cette institution qu'ils connaissent depuis petit.

Ce mémoire et cette crise sanitaire soulèvent donc une chose , même si la continuité pédagogique parvient à être assurée tant bien que mal, l'enseignement à distance ne pourra jamais remplacer l'enseignement en présence. Enseigner ne s'improvise pas, enseigner s'apprend tout au long de la vie.

Bibliographie

- *La revue internationale de l'apprentissage en ligne et de l'enseignement à distance*, Volume 32, 2016, par Olivier Marty
- *Apprendre avec le numérique : mythes et réalités*, 2014, par Franck Amadiou et André Tricot
- *Notre humanité: D'Aristote aux neurosciences*, 2010, par Francis Wolff
- *Les neurosciences en éducation*, 2018, par Hippolyte Gros, Katarina Gvozdic, Emmanuel Sander, Calliste Scheibling-Sève
- *Comment concevoir un enseignement ?*, 2012, par André Tricot, Fabienne Pradere et Manuel Musial

Sitographie

- *La notion de service public*, vie-publique.fr
<https://www.vie-publique.fr/fiches/20223-la-notion-de-service-public>
- *Qu'est-ce que l'enseignement à distance ?*, service-public.fr
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F541>
- *COVID-19 et continuité pédagogique*, Académie de Créteil
<http://www.ac-creteil.fr/cid149784/covid-19.html>
- *Continuité pédagogique avec le numérique*, DANE de l'académie de Versailles
<http://www.dane.ac-versailles.fr/continuite>
- *Continuité pédagogique en sciences économiques et sociales*, Éduscol
<https://eduscol.education.fr/cid150461/continuite-pedagogique-sciences-economiques-sociales.html>
- *De la continuité pédagogique à l'enseignement à distance*, 17/03/2020, Café pédagogique
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/03/17032020Article637200263992610587.aspx>
- *Principes généraux pour la continuité pédagogique*, Éduscol
<https://eduscol.education.fr/cid150633/principes-pour-continuite-pedagogique.html>
- *Continuité pédagogique – Fiche professeurs collège et lycée – classes sans examen*, fiche éduscol
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Continuite/84/0/3.ficheenseignantclassesansexamen_1260840.pdf

- Continuité pédagogique – Fiche professeurs – classes à examen 3e, 1ère, Terminales, fiche éducol
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Continuite/84/7/6.ficheenseignantatclasseexamen_1260847.pdf
- Enseignement à distance : "On peut craindre un élargissement des inégalités" dans l'éducation, article du 12/03/2020, France Culture
<https://www.franceculture.fr/societe/enseignement-a-distance-peut-craindre-un-elargissement-des-inegalites-dans-leducation>
- *La continuité pédagogique et l'ENT*, DANE de l'académie de Créteil
<https://dane.ac-creteil.fr/IMG/pdf/ContinuitePedagogiqueEtENT.pdf>
- *Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base*, 30/10/2019, INSEE Première N°1780
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397#consulter>
- *Covid-19 : « Les informations en ligne ne suffisent pas à l'appropriation des savoirs par les élèves »*, entrevue avec Stéphane Bonnéry du 18/03/2020, L'Humanité
<https://www.youtube.com/watch?v=bTRP-2-ptrE&feature=youtu.be&fbclid=IwAR2EnazwDPrTFfNHYZsVxC8TZ0DNin57kMg2nBmV S7AA1K7GEZEChGTiu80>
- *Coronavirus et enseignement à distance, « entre augmentation des inégalités éducatives et transformation pédagogique »*, article du 17/03/2020, Le Monde
https://www.lemonde.fr/education/article/2020/03/17/coronavirus-et-enseignement-a-distance-entre-augmentation-des-inegalites-educatives-et-transformation-pedagogique_6033349_1473685.html
- *École à la maison : « Le coronavirus ne crée pas les inégalités, il les révèle »*, le 20/03/2020, Le Télégramme
<https://www.letelegramme.fr/dossiers/lecole-a-distance-comment-ca-marche/cole-a-la-maison-le-coronavirus-ne-cree-pas-les-inegalites-il-les-revele-20-03-2020-12529292.php>
- *Le numérique dans l'éducation*, Jacques Dubois, Educavox
<https://www.educavox.fr/formation/analyse/le-numerique-dans-l-education>
- *Questionner les apports du numérique en éducation. Et après ?*, Décembre 2019, Innovation pédagogique
<https://www.innovation-pedagogique.fr/article6149.html>

- *Neurosciences : l'erreur, un signal d'apprentissage (pour une vision positive de l'erreur)*, apprendreaeduquer.fr
<https://apprendreaeduquer.fr/erreur-apprentissage/>
- *VADEMECUM : Les usages pédagogiques du numérique*, Académie de Caen
<https://www.ac-caen.fr/mediatheque/numerique/vademecum-usages-pedagogiques-du%20numerique-Caen.pdf>
- *Apprendre avec le numérique ?*, article du 21/10/2014, Café pédagogique
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/pages/2014/10/21102014article635494737667005194.aspx>
- *L'économie et la société à l'ère du numérique*, 04/11/2019, INSEE préférences
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238583?sommaire=4238635>
- *BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE 2019*, CREDOC, economie.gouv.fr
https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cge/barometre-numerique-2019.pdf
- *Avoir trois enfants ou plus à la maison*, 2015, INSEE première
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283771>

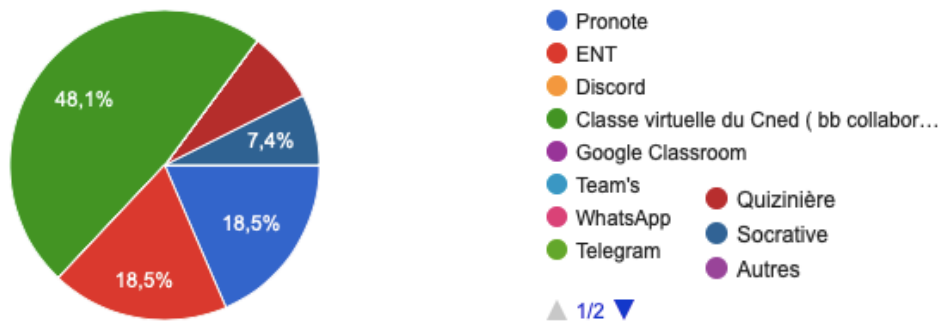
Annexes

Annexe 1 : Détails des résultats de l'enquête menée auprès de 27 élèves de première pour sonder leurs ressentis de l'enseignement à distance.

Quels outils numériques utilisez-vous avec vos professeurs

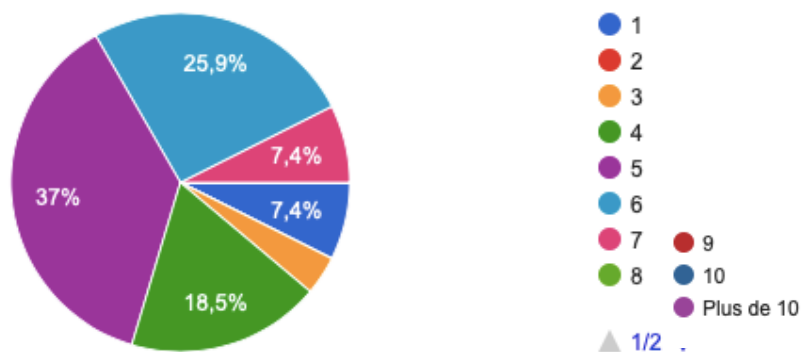


27 réponses



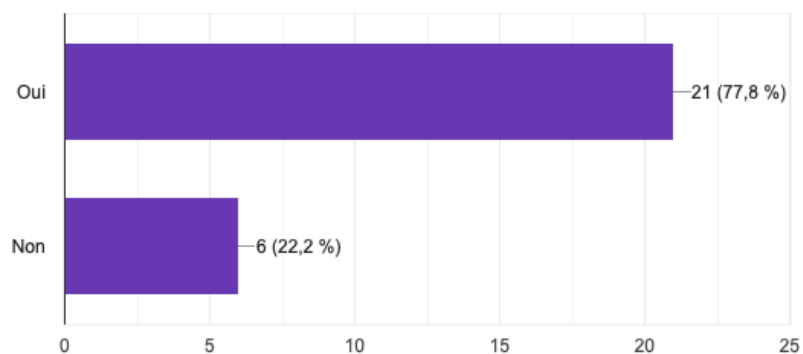
Toutes matières confondues combien utilisez-vous de plateformes au total ?

27 réponses



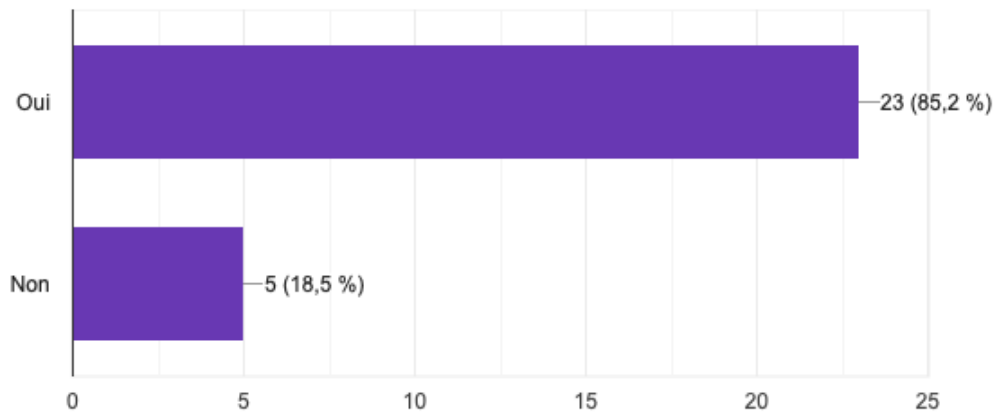
Trouvez-vous que vous utilisez trop de plateformes différentes ?

27 réponses



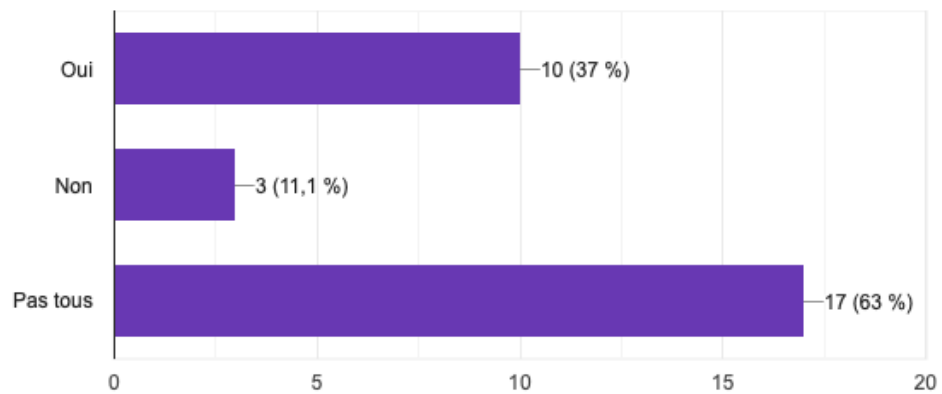
Avez-vous des difficultés à concilier les organisations demandées par chaque professeur ?

27 réponses



Les professeurs prennent-ils en compte l'emploi du temps habituel lorsqu'ils vous donnent du travail ?

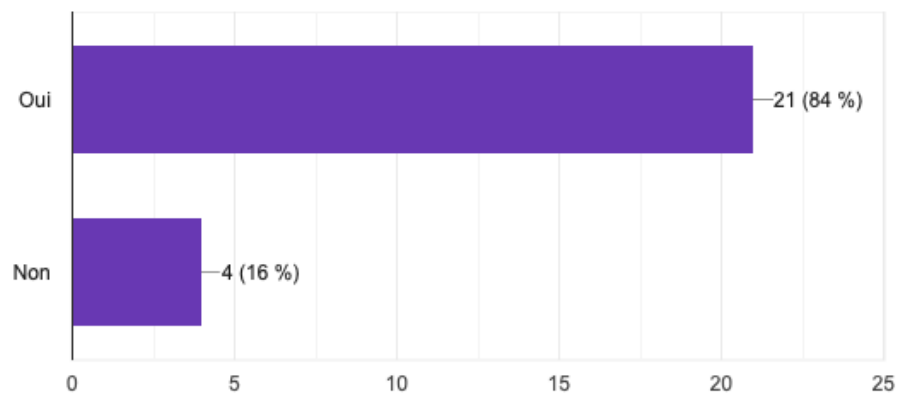
27 réponses



Auriez-vous trouvé ça plus simple que les professeurs adoptent tous la même organisation dans leur façon de travailler à distance (même outils, même organisation) ?

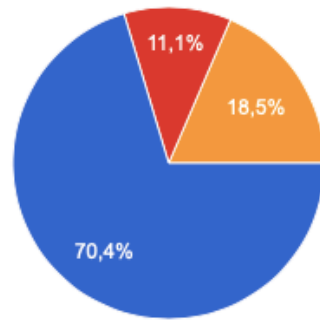


25 réponses



Votre charge de travail pendant le confinement est-elle :

27 réponses



- Plus importante qu'en temps normal
- Moins importante qu'en temps normal
- Identique

Annexe 2: Cette annexe comporte la totalité des documents qui ont été transmis aux élèves au cours de la semaine du 23 mars 2020.

a. Dossier de cours transmis le Lundi 23/03/2020 sur l'ENT :

Comment les agents économiques se financent-ils ?

Objectifs du cours : à la fin du cours je devrai

- Savoir que le revenu disponible des ménages se répartit entre consommation et épargne et qu'ils peuvent dégager des besoins ou des capacités de financement.
- Savoir ce qu'est l'excédent brut d'exploitation
- Avoir compris que le financement consiste à couvrir des besoins de financement par des capacités de financement.
- Avoir compris que les entreprises se financent par autofinancement et financement externe (emprunts bancaires et recours au marché financier, en particulier actions et obligations).
- Avoir compris que le taux d'intérêt – à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur – est le prix sur le marché des fonds prêtables.
- Savoir que le solde budgétaire résulte de la différence entre les recettes (fiscales et non fiscales) et les dépenses de l'État ; comprendre que le déficit budgétaire est financé par l'emprunt et savoir qu'une politique de dépenses publiques peut avoir des effets contradictoires sur l'activité (relance de la demande / effet d'éviction).

PLAN DU COURS :

I. Les agents économiques peuvent générer une capacité de financement ou un besoin de financement

- A. Du côté des ménages
- B. Du côté des entreprises

II. Comment les agents économiques se financent-ils ?

- A. Le financement externe indirect (ou « intermédié »)
- B. Le financement externe direct (ou désintermédié)

III. Comment l'Etat se finance-t-il ?

- A. Le solde budgétaire
 1. Les recettes de l'Etat central
 2. Les dépenses de l'Etat central
 3. Le solde budgétaire
- B. Le financement du déficit budgétaire
- C. Les politiques budgétaires et leurs effets sur l'économie

I / Les agents économiques peuvent générer une capacité de financement ou un besoin de financement

A) Du côté des ménages

Les revenus primaires correspondent aux revenus que reçoivent les ménages en échange de leur participation directe ou indirecte à la production. Il existe donc différents types de revenus primaires car il existe différentes façons de participer à la production. On distingue trois types de revenus primaires.

1. Les revenus du travail

Les ménages peuvent participer à la production par leur travail, dans ce cas là ils recevront des revenus du travail que l'on appelle les salaires ou traitements pour les fonctionnaires.

NB : le traitement c'est juste le nom que l'on donne au salaire pour les fonctionnaires

2. Les revenus de la propriété

Les ménages peuvent aussi participer à la production grâce à leur apport en capital, dans ce cas ils recevront des revenus de la propriété. Autrement dit, les revenus de la propriété ce sont l'ensemble des revenus que vont recevoir les propriétaires du capital productif. Parmi ces revenus on dénombre les dividendes, les loyers ou encore les intérêts. En effet, un ménage peut apporter du capital de différente manière : il peut louer un bâtiment à une entreprise, il recevra alors un loyer, il peut apporter de l'argent à une entreprise, il recevra alors des dividendes, où il peut prêter de l'argent à une entreprise, il recevra alors des intérêts.

3. Les revenus mixtes

Les revenus mixtes ce sont les revenus que perçoit un ménage lorsqu'il contribue à la production à la fois par son apport en travail et à la fois par son apport en capital. C'est le cas des entrepreneurs individuels.

Un médecin par exemple va à la fois contribuer à la production par son travail (c'est à dire le service de soin qu'il offre) mais il va aussi apporter son propre capital (c'est outils médicaux, son cabinet, etc).

Exercice : Associez chacune des activités à un type de revenu primaire (vous cochez celui qui correspond à chaque fois) :

- 1) Bulletin de paye d'un salarié
 - Revenu du travail
 - Revenu de la propriété
 - Revenu mixte

- 2) Un chauffeur de taxi à son compte
 - Revenu du travail
 - Revenu de la propriété
 - Revenu mixte

- 3) Le loyer que demande un propriétaire à son locataire
 - Revenu du travail
 - Revenu de la propriété
 - Revenu mixte

- 4) Traitement de Mister Chiry à la fin du mois de mars
 - Revenu du travail
 - Revenu de la propriété
 - Revenu mixte

- 5) Dividende des actionnaires de Renault
Revenu du travail
Revenu de la propriété
Revenu mixte

VIDEO : <https://www.youtube.com/watch?v=CZNHrHljOjw>



AIDE vocabulaire :

Les cotisations sociales sont des prélèvements effectués sur les salaires, destinés à financer la protection sociale.

On distingue deux types de cotisations sociales : les cotisations sociales patronales qui correspondent aux cotisations que paye l'employeur sur le salaire qu'il verse à ses salariés. Et les cotisations sociales salariales qui sont les cotisations que paye le salarié.

Le salaire brut correspond ainsi à l'intégralité des sommes perçues par le salarié au titre de son contrat de travail. Le salaire net correspond au salaire que perçoit le salarié une fois les cotisations sociales salariales déduites.

Les impôts correspondent à une certaine somme que les individus sont tenus de payer : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS.

Les cotisations sociales et les impôts sont appelés prélèvements obligatoires.

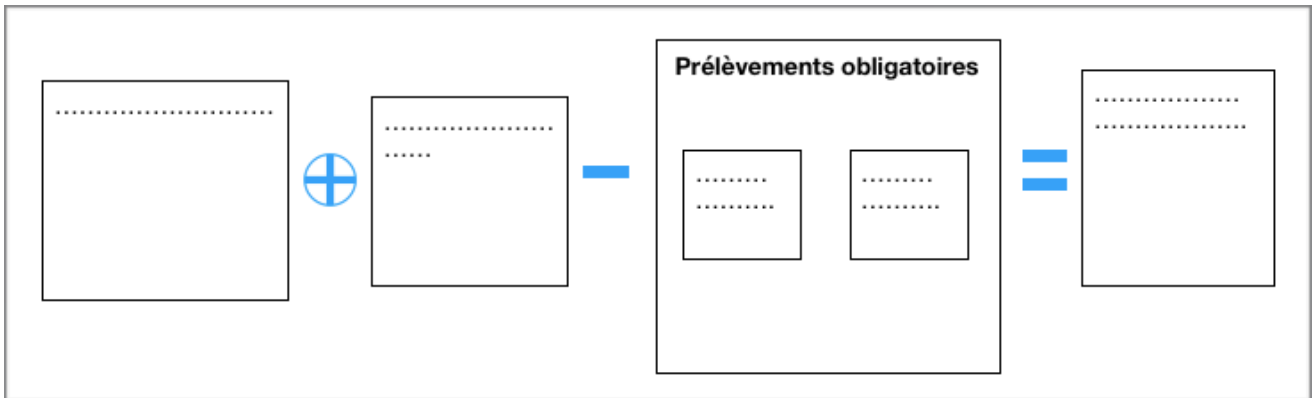
Enfin les revenus de transferts, que l'on appelle aussi les prestations sociales, correspondent aux revenus versés par les administrations publiques pour couvrir les risques sociaux.

On distingue

- les revenus de transfert en espèce : toutes les allocations (familiales, chômages), les pensions de retraite ou encore les diverses indemnités
- et les revenus de transfert en nature : remboursement de soins médicaux, de médicament, etc.

Questions :

- 1) Comment passe-t-on du revenu primaire au revenu disponible ?
- 2) Donnez une définition du revenu disponible
- 3) Remplissez le schéma suivant avec les termes suivants :
Revenu disponible, revenu primaire, revenu de transfert, cotisations sociales, impôts



- 4) Quels sont les usages possibles du revenu disponible ?

Exercice :

Abdel et Juliette ont 2 enfants. Abdel est journaliste indépendant, il perçoit un revenu de 2 900 € brut par mois sur lequel il paie 700 € de cotisations sociales. Juliette est directrice des ressources humaines dans une grande entreprise, elle gagne 4 500 € brut par mois sur lesquels elle paie 1 200 € de cotisations sociales. Ils possèdent 2 studios à Grenoble qu'ils louent à des étudiants 500 € / mois chacun. Ils ont fait des placements financiers en bourse qui leur rapportent 150 € chaque mois. Leur livret d'épargne leur rapporte chaque mois 15 €. Ils ont 2 enfants et perçoivent à ce titre 131 € par mois d'allocations familiales. Ils paient 1 000 € d'impôts sur le revenu tous les mois.

NB : Abdel et Juliette représentent un ménage

Complétez le texte à trous suivant :

Les revenus primaires du ménage sont, au total, de
Les revenus secondaires du ménage sont, au total de
Les prélèvements obligatoires du ménage sont de
Le revenu disponible est donc égal à

b. Activité la quizzinière transmise aux élèves le Lundi 23/03/2020

Dans un souci de lisibilité, le mieux est de se rendre directement sur l'activité. Le code étant : 47LOOY

c. Correction de l'activité partagée aux élèves le Mardi 24/03/2020

Comment les agents économiques se financent-ils ?

Objectifs du cours : à la fin du cours je devrai

- Savoir que le revenu disponible des ménages se répartit entre consommation et épargne et qu'ils peuvent dégager des besoins ou des capacités de financement.
- Savoir ce qu'est l'excédent brut d'exploitation
- Avoir compris que le financement consiste à couvrir des besoins de financement par des capacités de financement.
- Avoir compris que les entreprises se financent par autofinancement et financement externe (emprunts bancaires et recours au marché financier, en particulier actions et obligations).
- Avoir compris que le taux d'intérêt – à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur – est le prix sur le marché des fonds prêtables.
- Savoir que le solde budgétaire résulte de la différence entre les recettes (fiscales et non fiscales) et les dépenses de l'État ; comprendre que le déficit budgétaire est financé par l'emprunt et savoir qu'une politique de dépenses publiques peut avoir des effets contradictoires sur l'activité (relance de la demande / effet d'éviction).

PLAN DU COURS :

I. Les agents économiques peuvent générer une capacité de financement ou un besoin de financement

- A. Du côté des ménages
- B. Du côté des entreprises

II. Comment les agents économiques se financent-ils ?

- A. Le financement externe indirect (ou « intermédié »)
- B. Le financement externe direct (ou désintermédié)

III. Comment l'Etat se finance-t-il ?

- A. Le solde budgétaire
 1. Les recettes de l'Etat central
 2. Les dépenses de l'Etat central
 3. Le solde budgétaire
- B. Le financement du déficit budgétaire
- C. Les politiques budgétaires et leurs effets sur l'économie

I / Les agents économiques peuvent générer une capacité de financement ou un besoin de financement

A) Du côté des ménages

1. Du revenu primaire au revenu disponible

Les revenus primaires correspondent aux revenus que reçoivent les ménages en échange de leur participation directe ou indirecte à la production. Il existe donc différent type de revenu primaire car il existe différente façon de participer à la production. On distingue trois types de revenus primaires.

1. Les revenus du travail

Les ménages peuvent participer à la production par leur travail, dans ce cas là ils recevront des revenus du travail que l'on appelle les salaires ou traitements pour les fonctionnaires.
NB : le traitement c'est juste le nom que l'on donne au salaire pour les fonctionnaires

2. Les revenus de la propriété

Les ménages peuvent aussi participer à la production grâce à leur apport en capital, dans ce cas ils recevront des revenus de la propriété. Autrement dit les revenus de la propriété ce sont l'ensemble des revenus que vont recevoir les propriétaires du capital productif. Parmi ces revenus on dénombre les dividendes, les loyers ou encore les intérêts. En effet, un ménage peut apporter du capital de différente manière : il peut louer un bâtiment à une entreprise, il recevra alors un loyer, il peut apporter de l'argent à une entreprise, il recevra alors des dividendes, où il peut prêter de l'argent à une entreprise, il recevra alors des intérêts.

3. Les revenus mixtes

Les revenus mixtes ce sont les revenus que va percevoir un ménage lorsqu'il contribue à la production à la fois par son apport en travail et à la fois par son apport en capital. C'est le cas des entrepreneurs individuels.

Un médecin par exemple va à la fois contribuer à la production par son travail (c'est à dire le service de soin qu'il offre) mais il va aussi apporter son propre capital (ses outils médicaux, son cabinet, etc).

Exercice : Associez chacune des activités à un type de revenu primaire (vous cochez celui qui correspond à chaque fois) :

1) Bulletin de paye d'un salarié

Revenu du travail

Revenu de la propriété

Revenu mixte

Il s'agit d'un revenu du travail, le salarié participe à la production en apportant son travail. Par exemple un cadre.

2) Un chauffeur de taxi à son compte

Revenu du travail

Revenu de la propriété

Revenu mixte

Le chauffeur de taxi contribue à la production à la fois en apportant son travail car il offre un service de transport aux individus. Mais il ne pourrait pas faire ce travail si il n'apportait pas non plus le capital nécessaire à son activité : sa voiture. Donc on dit qu'il reçoit un revenu mixte car on ne distingue par le revenu qu'il reçoit grâce à son travail du revenu qu'il reçoit grâce à sa voiture.

3) Le loyer que demande un propriétaire à son locataire

Revenu du travail

Revenu de la propriété

Revenu mixte

Il s'agit d'un revenu de la propriété car ce revenu du propriétaire est issue de son capital immobilier qu'il soumet à la location, il reçoit en échange un revenu.

4) Traitement de Mister Chiry à la fin du mois de mars

Revenu du travail

Revenu de la propriété

Revenu mixte

Tout comme les salariés, l'argent que je reçois à la fin du mois n'est rien d'autre que la contre-partie de ma participation à la production par mon travail.

5) Dividende des actionnaires de Renault

Revenu du travail

Revenu de la propriété

Revenu mixte

Les dividendes correspondent à une somme d'argent que reçoit un actionnaire en contre partie de l'argent qu'il a investi dans la société. C'est donc le revenu qu'il reçoit en échange de son apport en capital (en argent) dans la société. Le fait de mettre à disposition de l'argent qu'il possédait lui accorde le droit de posséder une petite partie de l'entreprise et donc de recevoir une partie des bénéfices de l'entreprise.

VIDEO : <https://www.youtube.com/watch?v=CZNHrHljOjw>

The image shows a YouTube video player interface. The video title is "REVENU PRIMAIRE ET REVENU DISPONIBLE | DME". The video content features a red background with several illustrations: a man in a cowboy hat and blue shirt, a piggy bank with a dollar sign, a blue monster, a woman in a blue jacket, a man with a camera, and a scythe. The text "REVENU PRIMAIRE ET REVENU DISPONIBLE" is written in large white letters. The video player shows a progress bar at 0:26 / 2:56, a play button, a volume icon, and a "S'abonner" button. Below the video, the title "REVENU PRIMAIRE ET REVENU DISPONIBLE | DME" is repeated, along with "6335 vues · 7 janv. 2019" and engagement icons for likes (259), comments (6), share, and subscribe (ENREGISTRER).

AIDE vocabulaire :

Les cotisations sociales sont des prélèvements effectués sur les salaires, destinés à financer la protection sociale.

On distingue deux types de cotisations sociales : les cotisations sociales patronales qui correspondent aux cotisations que paye l'employeur sur le salaire qu'il verse à ses salariés. Et les cotisations sociales salariales qui sont les cotisations que paye le salarié.

Le salaire brut correspond ainsi à l'intégralité des sommes perçues par le salarié au titre de son contrat de travail. Le salaire net correspond au salaire que perçoit le salarié une fois les cotisations sociales salariales déduites.

Les impôts correspondent à une certaine somme que les individus sont tenus de payer : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS.

Les cotisations sociales et les impôts sont appelés prélèvements obligatoires.

Enfin les revenus de transferts, que l'on appelle aussi les prestations sociales, correspondent aux revenus versés par les administrations publiques pour couvrir les risques sociaux.

On distingue

- les revenus de transfert en espèce : toutes les allocations (familiales, chômages), les pensions de retraite ou encore les diverses indemnités
- et les revenus de transfert en nature : remboursement de soins médicaux, de médicament, etc.

Questions / Réponses :

1) Comment passe-t-on du revenu primaire au revenu disponible ?

Le revenu primaire, rappelons-le, désigne le revenu que les ménages reçoivent en échange de leur participation à la production.

Cependant, ce revenu primaire va être modifié afin de répartir les revenus de manière plus égalitaire. En effet les revenus primaires sont répartis de manière très inégalitaire, et ne permet pas aux agents économiques de faire face de la même manière aux risques sociaux.

Un riche qui perd son emploi aura potentiellement mis de l'argent de côté et aura une réserve pour s'en sortir le temps de retrouver un emploi par exemple. Alors qu'une personne pauvre, si elle perd son emploi, ne disposera plus d'aucun revenu du jour au lendemain.

C'est pour cela que lorsqu'un ménage reçoit un revenu primaire, il va devoir payer des cotisations sociales et des impôts, c'est ce qu'on appelle les prélèvements obligatoires. En échange, cela va donner le droit au ménage de recevoir des prestations sociales, que l'on appelle aussi des revenus de transfert. Ces revenus de transfert servent à protéger les individus contre les risques sociaux en leur assurant des prestations en cas de réalisation de ces risques. Exemple : le risque d'être au chômage est compensé par une assurance chômage, la vieillesse donne le droit de recevoir une retraite, le risque d'avoir des enfants à des allocations, etc.

Donc on passe du revenu primaire au revenu disponible par un processus de redistribution effectué par l'Etat.

Celui-ci se déroule en deux étapes :

- une étape de prélèvement obligatoire : on prélève sur les revenus primaires par les cotisations sociales et les impôts.
- On verse ensuite des prestations sociales selon les besoins.

Le revenu disponible représente donc le montant total du revenu des ménages disponibles pour consommer et épargner.

2) Donnez une définition du revenu disponible

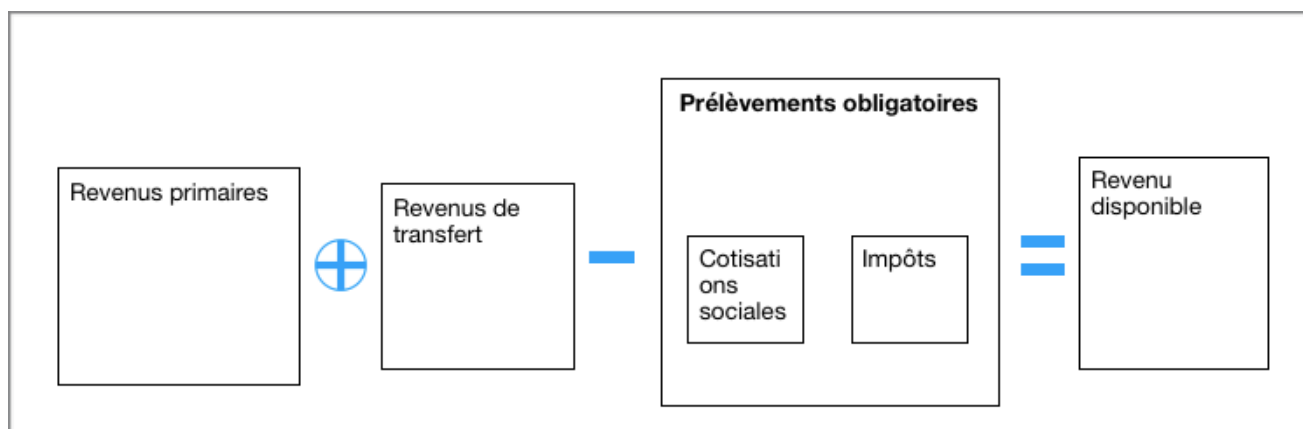
Le revenu disponible c'est, comme son nom l'indique, le revenu dont disposent les ménages pour consommer et épargner. On parle de revenu disponible car c'est le revenu dont disposent les ménages après avoir subi tous les transferts nécessaires (prélèvements et versements).

En somme, le revenu primaire n'est pas le revenu disponible dans la poche des ménages car ce revenu primaire va subir des prélèvements et des ajouts.

Le revenu disponible c'est le revenu disponible dans la poche des ménages, c'est le revenu qu'ils peuvent dépenser, mettre de côté, etc.

3) Remplissez le schéma suivant avec les termes suivants :

Revenu disponible, revenu primaire, revenu de transfert, cotisations sociales, impôts



4) Quels sont les usages possibles du revenu disponible ?

Le revenu disponible des ménages a deux utilisations possibles. Soit le ménage décide de consommer son revenu. Si il ne consomme pas l'intégralité de son revenu disponible alors la partie qui n'est pas consommée peut-être mise de côté. On dit qu'elle est épargnée. L'épargne peut servir à financer un éventuel investissement.

Pour les ménages, conventionnellement, le seul investissement possible est l'achat de logement.

Exercice :

Abdel et Juliette ont 2 enfants. Abdel est journaliste indépendant, il perçoit un revenu de 2 900 € brut par mois sur lequel il paie 700 € de cotisations sociales. Juliette est directrice des ressources humaines dans une grande entreprise, elle gagne 4 500 € brut par mois sur lesquels elle paie 1 200 € de cotisations sociales. Ils possèdent 2 studios à Grenoble qu'ils louent à des étudiants 500 € / mois chacun. Ils ont fait des placements financiers en bourse qui leur rapportent 150 € chaque mois. Leur livret d'épargne leur rapporte chaque mois 15 €. Ils ont 2 enfants et perçoivent à ce titre 131 € par mois d'allocations familiales. Ils paient 1 000 € d'impôts sur le revenu tous les mois.

NB : Abdel et Juliette représentent un ménage

Correction :

Les revenus primaires du ménage ici sont tous les revenus qu'Abdel et Juliette reçoivent soit parce qu'ils ont apporté leur travail ou leur capital.

Revenus primaires : 2900€ (pour son travail de journaliste) + 4500€ (pour son travail de DRH) + 1000 € (revenus des deux appartements que le couple loue) + 150 € (revenu que rapportent leur placements financiers) + 15 € (revenu que leur apporte le livret d'épargne) = 8565 €

Les revenus primaires du couple s'élèvent à 8 565 €

Les revenus secondaires aussi appelés prestations sociales ou revenus de transfert correspondent aux revenus versés par l'Etat.

Ici, les seuls revenus versés par l'Etat sont les allocations familiales d'un montant de 131 €.

Pour finir les prélèvements obligatoires correspondent à l'ensemble des prélèvements que le ménage doit verser à l'Etat :

700 € (cotisations sociales prélevées sur le salaire d'Abdel) + 1200 € (cotisations sociales prélevées sur le salaire de Juliette) + 1000 € (impôt sur le revenu du ménage).

Au total le montant des prélèvements obligatoires est de 2900 €

Le revenu disponible du ménage se calcul en enlevant aux revenus primaires les prélèvements obligatoires et en y ajoutant les prestations sociales (ou revenus secondaires).

Revenu disponible :

$$8\,565 + 131 - 2900 = 5\,796 \text{ €}$$

Le revenu disponible est donc égal à 5 796 €

Remarque :

On dit qu'un ménage dégage une capacité de financement lorsque ses revenus sont supérieurs à ses dépenses.

Les **agents à capacité de financement** sont les agents économiques dont les ressources (revenus, épargne) sont supérieures aux dépenses. Une fois leurs dépenses courantes et leurs investissements financés, ils dégagent une épargne qui peut être placée.

Autrement dit, un ménage dégage une capacité de financement si son épargne est supérieure à ses investissements.

Les **agents à besoin de financement** sont les agents économiques dont les dépenses excèdent les ressources. Ils ne peuvent se financer qu'en empruntant.

Les ménages sont donc en besoin de financement lorsque leurs dépenses sont supérieures à leurs recettes.

Autrement dit un ménage dégage un besoin de financement si leur épargne est trop faible pour couvrir leurs investissements.

C'est le cas des ménages qui ne possèdent pas une épargne suffisante pour acheter une maison, ils sont alors obligés d'emprunter.

